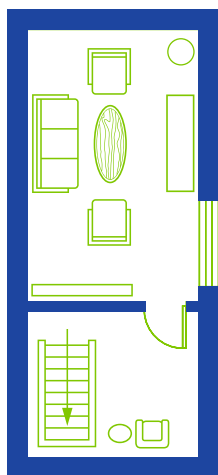


CONCOURS
D'IDÉES
cnsa

Lieux de vie
collectifs &
autonomie



BILAN 2009 > 2019

**ANS
DE PRIX CNSA
ARCHITECTURE &
AUTONOMIE**

Conception graphique : Groupe Dentsu Aegis

Photos : Sabrina Budon, Didier Gauducheau, Jean-Marie Heidinger, Olivier Jobard, Alexandra Lebon, Caroline Poiron, Bénédite Topuz pour la CNSA, Noé Prévéral, Atelier d'architecture Yves-Marie Maure, Philippe Ruault.

Rédaction : Aurore Anotin, Lucie Gendrot

Imprimeur : Imprimerie La Centrale 62302 Lens Cedex

Date de parution : Juillet 2019

Dépôt légal : Juillet 2019

Sommaire

5-14

1. Tout savoir sur le Prix CNSA

- Les différents prix et mentions
- Les partenaires
- Les présidents du jury

15-22

2. Les enseignements des projets lauréats

- L'inclusion
- Le « chez-soi »
- La qualité de vie au travail
- Les aidants et les familles
- Les troubles cognitifs
- Le numérique et la domotique

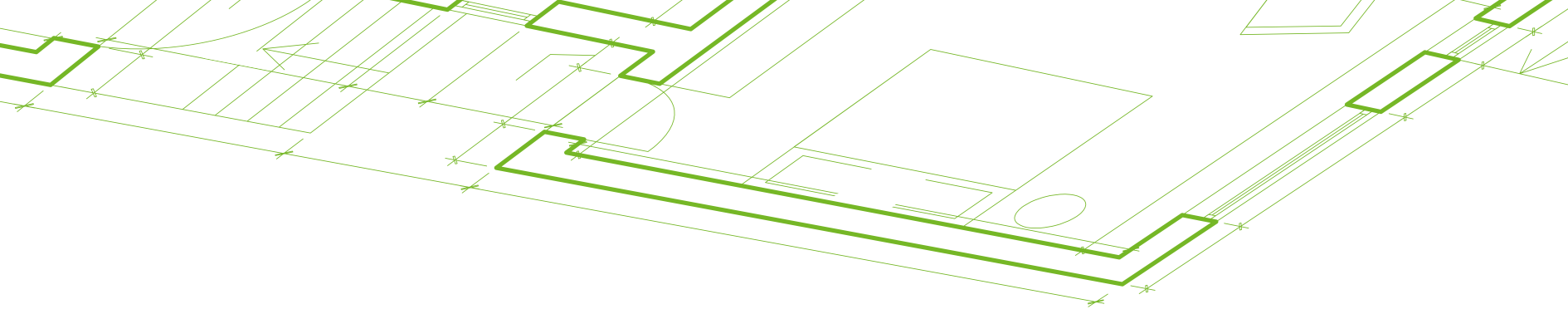
23-68

3. Les lauréats

- Les lauréats de la catégorie réalisation médico-sociale pour personnes âgées
- Les lauréats de la catégorie réalisation médico-sociale pour personnes handicapées
- Les lauréats de la mention spéciale Alzheimer
- Les lauréats de la mention spéciale Personnes handicapées vieillissantes
- Les lauréats du concours d'idées

69-77

4. Index des lauréats



Depuis dix ans, pour favoriser l'évolution de la conception des structures d'accueil et d'hébergement pour les personnes fragilisées par l'âge et le handicap, la CNSA porte le **Prix CNSA Lieux de vie collectifs & Autonomie**, dans le cadre de sa politique globale d'aide à l'investissement dans les établissements et services médico-sociaux. Elle a pris la suite de la Fédération hospitalière de France.

Soutenu financièrement par la Fondation Médéric Alzheimer et le Comité national coordination action handicap (CCA), le Prix CNSA Lieux de vie collectifs & Autonomie poursuit un triple objectif :

- > **encourager l'évolution des structures d'accueil** pour personnes âgées et personnes handicapées du secteur médico-social pour une meilleure adéquation avec des besoins nouveaux (vieillesse des personnes handicapées, maladie d'Alzheimer, etc.),
- > **valoriser des réalisations de qualité** pour donner des références aux maîtres d'ouvrages et aux concepteurs,
- > **attirer l'attention des étudiants** en architecture sur un thème social important, encore insuffisamment exploré dans les programmes universitaires.

Au fil des ans et de ses enseignements, le Prix CNSA Lieux de vie collectifs & Autonomie a évolué. Depuis 2017, il est recentré sur le concours d'idées, ouvert aux étudiants des écoles d'architecture.

Cet ouvrage se veut, au-delà de la rétrospective, une contribution à la réflexion des maîtres d'ouvrage et des architectes pour faire des établissements et services médico-sociaux des lieux de vie autant que des lieux de soin et d'accompagnement.

Les chiffres clés 2009-2019

332 candidatures

- **76** pour la réalisation médico-sociale pour personnes âgées
- **37** pour la réalisation médico-sociale pour personnes handicapées
- **219** pour le concours d'idées

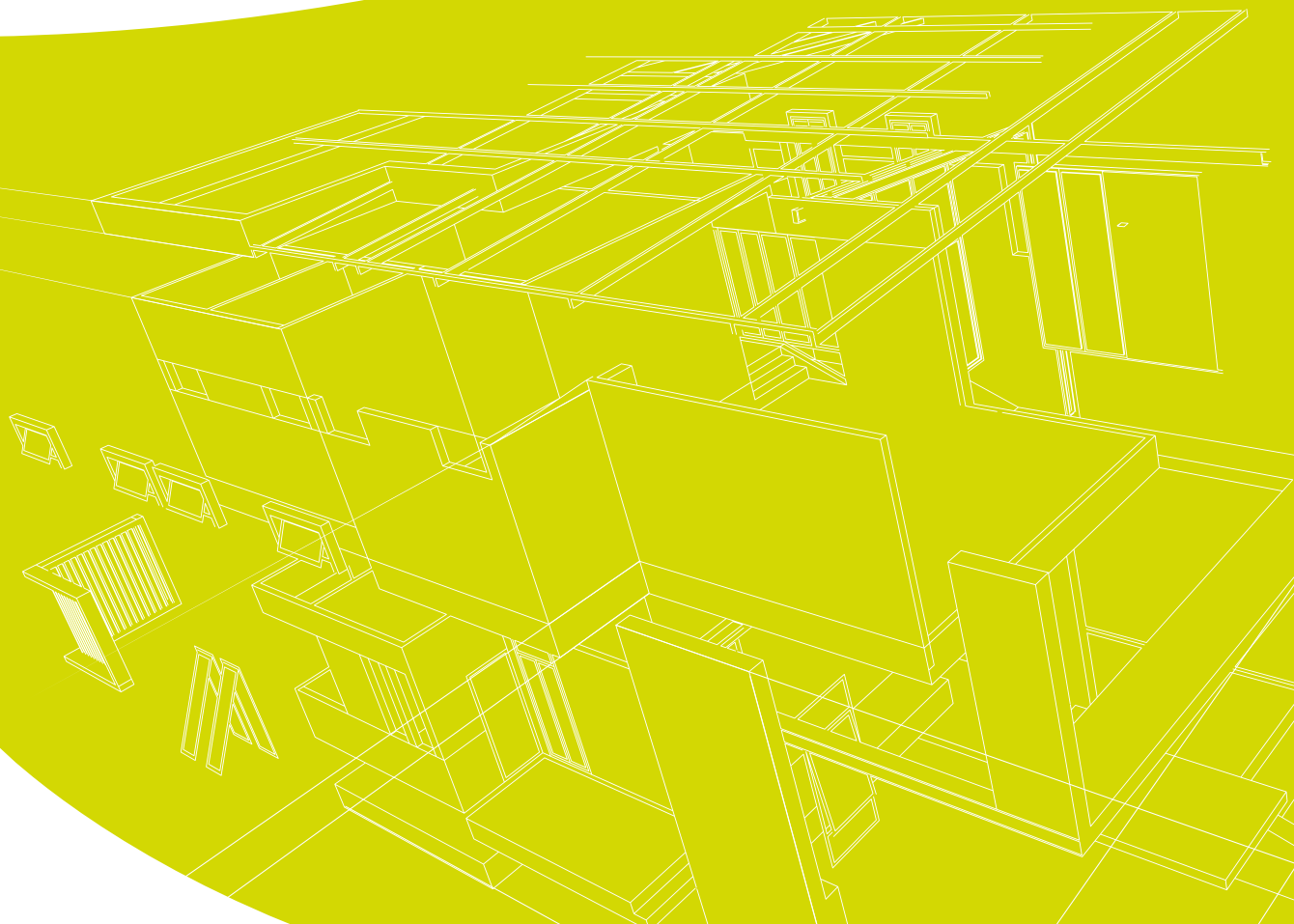
471 000 € pour les lauréats

- **162 000 €** pour la réalisation médico-sociale pour personnes âgées
- **150 000 €** pour la réalisation médico-sociale pour personnes handicapées
- **159 000 €** pour le concours d'idées

1. TOUT SAVOIR SUR LE PRIX CNSA

Le Prix CNSA Lieux de vie collectifs & Autonomie comporte plusieurs catégories : les prix de la réalisation médico-sociale – pour personnes âgées ou pour personnes handicapées –, les mentions spéciales – Alzheimer ou personnes handicapées vieillissantes – et un concours d'idées.

Les prix des réalisations médico-sociales ont laissé progressivement place au seul concours d'idées étudiant, pour se tourner davantage vers l'avenir et susciter des vocations.



Les différents prix et mentions

Les Prix de la réalisation médico-sociale pour personnes âgées et de la réalisation médico-sociale pour personnes handicapées



Le Prix de la réalisation médico-sociale pour personnes âgées et le Prix de la réalisation médico-sociale pour personnes handicapées valorisent des opérations – rénovations, reconstructions ou constructions de places nouvelles – qui contribuent à améliorer la qualité de vie des résidents.

Les lauréats sont des établissements médico-sociaux accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou handicapées en hébergement permanent (les établissements peuvent comporter de l'hébergement temporaire ou de l'accueil de jour), situés en France et financés par l'assurance maladie, ouverts depuis au moins six mois.

Ces deux prix distinguent :

- la qualité de la définition des besoins et des attentes des personnes âgées ou des personnes handicapées dans le projet ;
- le choix de l'implantation de la structure et son insertion dans le tissu urbain ou rural, ainsi que son ouverture sur l'extérieur ;
- la méthodologie de conduite du projet et le parti architectural retenu, notamment en fonction :
 - des besoins et des attentes identifiés,
 - des modalités du dialogue maître d'ouvrage-maître d'œuvre,
 - du parti pris du projet d'établissement (projet de vie et de soin) ;
- la plus-value de la réponse apportée aux besoins tels qu'ils ont été définis d'une part, pour la qualité de vie des résidents, des familles, visiteurs et intervenants extérieurs (qualité de l'accompagnement, qualité du cadre bâti : confort, ambiance, usage, accessibilité) et d'autre part, pour la qualité de l'intervention des professionnels ;
- l'intégration des préoccupations de développement durable dans le projet, y compris en termes de réductions des coûts, des déchets, des consommations ;
- la prise en compte des nouvelles technologies, tant dans leur aspect domotique que dans leurs usages de

vie quotidienne, et du coût global en fonctionnement, notamment au travers d'une démarche haute qualité environnementale ;

- le prix de revient de l'opération et son impact sur les finances individuelles et collectives.

Le Prix de la réalisation médico-sociale pour personnes âgées et le Prix de la réalisation médico-sociale pour personnes handicapées sont dotés par la CNSA de 30 000 €.

La mention spéciale Alzheimer



Cette mention concerne l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Elle est soutenue par la Fondation Médéric Alzheimer qui attribue 10 000 € à l'établissement lauréat.

La mention récompense :

- l'adéquation du projet d'établissement avec le programme architectural présenté, outre l'intégration des préconisations de la mesure 16 du plan Alzheimer 2008-2012 sur les unités d'hébergement renforcé (UHR) et les pôles d'activités et de soins renforcés (PASA)¹ si l'un de ces deux dispositifs est mis en place ;
- la mise en place d'une unité spécifique ou de vie, d'un accueil de jour, d'un PASA, ou d'une UHR ou de tout autre type d'accueil novateur dédié à l'accompagnement de cette population,

présentés dans le projet d'établissement et le projet architectural retenus ;

- les moyens mis en œuvre favorisant l'accompagnement, la cohésion sociale, l'intégration dans l'établissement, la qualité de vie et les droits des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée par :

1. la structuration de l'espace,
2. l'ambiance,
3. l'intimité,
4. l'appropriation de l'espace,
5. la sécurité des personnes.

1. Cahier des charges relatif aux PASA et UHR pour une prise en charge adaptée en EHPAD et en USLD des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée et présentant des troubles du comportement. Annexes 4 et 8 de la circulaire n°DGAS/DGS/DHOS/2009/195 du 6 juillet 2009 relative à l'application du volet médico-social du Plan Alzheimer, complétées par l'instruction interministérielle n° DGAS/2C/DHOS/DSS/2010/06 du 7 janvier 2010, la circulaire DGCS/5C/DSS/1A/2010/179 du 31 mai 2010 relative aux orientations de l'exercice 2010 pour la campagne budgétaire des ESMS accueillant des personnes handicapées et âgées et la circulaire interministérielle n°DGCS/SD3A/DGOS/SDR/2011/362 du 19 septembre 2011 relative à la mesure 16 (Pôle d'activités et de soins adaptés et unités d'hébergement renforcées) du Plan Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012.

La mention spéciale personnes handicapées vieillissantes



Cette mention concerne l'accompagnement et la qualité de vie des personnes handicapées vieillissantes vivant en établissement médico-social. Elle est soutenue par le Comité national de coordination de l'action en faveur des personnes handicapées (CCA) qui attribue 10 000 € à l'établissement lauréat.

Peuvent y concourir :

- > des réalisations médico-sociales, par transformation ou création, dans le champ des établissements pour personnes handicapées pour adultes,
- > des réalisations dédiées aux personnes handicapées vieillissantes au sein de structures rattachées au champ des personnes âgées comme les EHPAD.

- > Cette mention spéciale récompense :
- > les moyens mis en œuvre par l'établissement pour accompagner la spécificité du vieillissement chez les personnes handicapées (projet d'établissement et parti architectural retenus),
- > la nature des projets individualisés pour cette population, notamment la participation sociale et le rythme de vie, présentés dans le projet.

Les concours d'idées pour la conception d'un lieu de vie collectif pour personnes âgées et pour la conception d'un lieu de vie collectif pour adultes handicapés



Le concours d'idées récompense un projet architectural d'étudiants novateur.

Lors des éditions 2009 à 2018, les étudiants étaient invités à imaginer un lieu de vie collectif pour personnes âgées. Pour la première fois en 2019, le concours a consisté à imaginer un projet pour adultes en situation de handicap.

Selon un cahier des charges, l'étudiant ou l'équipe d'étudiants propose un lieu de vie collectif – permanent et temporaire – qui répond au mieux aux besoins de vie et de santé des résidents et à leurs attentes, en préservant leurs capacités d'autonomie et en favorisant leurs possibilités de vie sociale. Il doit par ailleurs procurer les meilleures conditions de travail

possibles aux professionnels qui y travaillent et être intégré dans le tissu urbain ou rural.

Le prix du concours d'idées est attribué aux projets se distinguant par :

- > leur aspect novateur,
- > les caractéristiques de l'intégration dans le tissu urbain ou rural, l'inclusion dans l'environnement et le lien avec les ressources environnantes,
- > une accessibilité et une qualité d'usage des espaces et des équipements prenant en compte l'ensemble des déficiences des résidents dans les espaces intérieurs et extérieurs et favorisant l'appropriation des espaces privés,

- un cadre de vie sécurisant et rassurant (protection des personnes et des biens) sans être enfermant, offrant un confort et une convivialité pour l'ensemble des usagers et des professionnels,
- une facilité d'échanges et de rencontres entre publics différents (notamment les familles),
- l'équilibre entre le respect de l'intimité du lieu de vie individuel des résidents et la dimension collective et conviviale contribuant à la lutte contre l'isolement,
- une architecture et un aménagement intérieur au service de l'accompagnement des personnes (choix des mobiliers, des aménagements, des teintes, des formes, des dispositifs de domotique, des outils numériques...),
- l'aspect fonctionnel facilitant l'exécution du travail et contribuant à l'amélioration des conditions de travail des professionnels, avec une conception permettant d'éviter les trop longs déplacements pour le personnel,
- une possibilité d'adaptation de l'établissement à la diversité des attentes et à leur évolution,
- une démarche inscrite dans le développement durable.

Le jury apprécie également les équipes étudiantes pluridisciplinaires qui ont un regard souvent plus large sur la problématique.

Jusqu'en 2016, les lauréats du concours d'idées se partageaient 12 000 € attribués par la CNSA. Les mentions spéciales n'étaient pas récompensées financièrement, puis la répartition de la dotation a été modifiée pour récompenser également les lauréats de la mention spéciale (8 000 € pour le(s) étudiant(s) lauréat(s) du concours d'idées, et 4 000 € pour le(s) étudiant(s) ayant obtenu la mention spéciale).

**OCTOBRE 2018
> 18 MARS 2019**

CONCOURS D'IDÉES

Nouveauté 2019
Imaginez un lieu de vie collectif innovant pour adultes handicapés

17 000 € DE RÉCOMPENSE

Étudiants en architecture, choisissez de mener un projet d'équipe en vous associant à des étudiants en médecine, en soins infirmiers ou du travail social.

#PrixCNSA

Pour vous inscrire
www.cnsa.fr

Ex collaboration avec
CNSA
CCdH

Avec le soutien de
CNSA
CCdH

Les partenaires :
Appellages : F20F - F20F-PA - F20F-PP - Les agences régionales de santé de Normandie - la CNSA - la Direction générale de la cohésion sociale - la Direction générale des patrimoines - DPA Presses - la FENAP - la FNF - la FRAZERIE - la FRAZIE - la Fondation Portage et Soins - la Fondation Médéric Alzheimer - France Alzheimer - la mission des Epileptiques de Haute-Normandie - OPIRE - Pro REP - la SINESPA - l'UNAFES - l'UNAFES et les initiatives concernées.

* 12 000 € soit 12 000 € de la CNSA et 5 000 € du CCdH.

Depuis 2018, 17 000 € sont en jeu. La CNSA attribue 12 000 € aux étudiants lauréats du prix du concours d'idées. La Fondation Médéric Alzheimer ou le CCAH, selon qu'il s'agit du concours mettant en valeur des projets destinés aux personnes âgées ou aux personnes handicapées, attribue 5 000 € aux étudiants ayant obtenu la mention spéciale.

Les partenaires

Le Prix, et désormais le Concours d'idées, sont avant tout un moyen pour la CNSA **de promouvoir des travaux qui améliorent la conception des établissements médico-sociaux et favorisent la dimension « lieu de vie »**.

C'est pourquoi le jury, présidé par un architecte, associe différents partenaires :

- Des acteurs institutionnels, représentant les différentes parties prenantes et financeurs des politiques de l'autonomie : la CNSA, mais également la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), l'Assemblée des départements de France (ADF), des agences régionales de santé (celles de Nouvelle-Aquitaine et de Normandie) ou encore l'Agence nationale d'appui à la performance (ANAP) et Pro BTP ;
- Des fédérations et représentants du secteur médico-social : l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA), l'Association des paralysés de France (APF-France handicap), le CCAH, la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (FEHAP), la Fédération hospitalière de France (FHF) qui portait initialement le Prix, la Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (FNADEPA), la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (FNAQPA), la Fondation des Caisses d'Épargne pour la solidarité, la Fondation Médéric Alzheimer, France Alzheimer, le Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées (SYNERPA), l'UNAPEI, l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (UNIOPSS) ;
- Des professionnels du secteur de l'ingénierie, de l'architecture et de la construction : Maison de l'architecture de Haute-Normandie, Oger International, OPQIBI, et la Direction générale des patrimoines du ministère de la Culture ;
- Des médias : Agevillage, EHPA Presse.

La Fondation Médéric Alzheimer et le CCAH soutiennent financièrement le **Prix CNSA Lieux de vie collectifs & Autonomie**.



Les présidents du jury

La présidence du jury est assurée par le président de l'Académie d'architecture ou son représentant.
Au cours de ces 10 dernières années, le jury a connu 5 présidents :



AYMERIC ZUBLENA

**président de l'Académie d'architecture de 2002 à 2005,
a présidé le Prix CNSA jusqu'en 2013.**

Diplômé de l'École nationale supérieure des beaux-arts à Paris, Aymeric Zublena, complète sa formation en urbanisme au « séminaire » Tony Garnier.

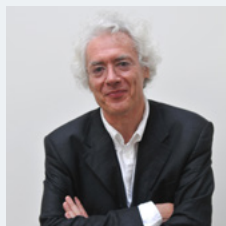
En 1967, il devient architecte en chef de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée dont il dirige plus particulièrement les études du centre urbain régional pendant près de 15 ans.

Durant cette même période, il est l'architecte de la mission française d'étude chargée du schéma directeur du Grand Buenos Aires, prévoyant la création de deux villes nouvelles linéaires le long du Río de la Plata.

Il est également professeur à l'école d'architecture Paris-Villemin de 1969 à 1995.

Parallèlement à ces études urbaines, Aymeric Zublena participe à de nombreux concours nationaux et internationaux d'équipements publics, tels que des programmes d'enseignements supérieurs, de recherche et de formation, des grands programmes hospitaliers (l'hôpital européen Georges Pompidou à Paris notamment), des stades et des ouvrages d'art.

Il préside l'Académie des beaux-arts et l'Institut de France en 2015.



THIERRY VAN DE WYNGAERT

**président de l'Académie d'architecture de 2011 à 2014,
a présidé le Prix CNSA de 2014 à 2016.**

Architecte consultant à la Mission interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques pendant dix ans (1990 – 2000), puis architecte-conseil de la Corrèze, de la Gironde, du Var, des Pyrénées-Orientales, de la Corse du Sud et de la ville de Metz.

Il fonde, en 2008, l'agence TVAA en collaboration avec Véronique Feigel.

Il fut aussi vice-président du conseil régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France de 2002 à 2007, et président de l'Académie d'architecture de 2011 à 2014.

Il a reçu plusieurs prix dont le Prix International d'architecture décerné par l'Institut du logement de Belgique (Groupe ETRA), la mention spéciale du jury « *Marble Architectural Awards* » pour les Archives diplomatiques à Nantes.



MICHEL SEBAN

**membre titulaire de l'Académie d'architecture,
a présidé le Prix CNSA en 2017.**

Diplômé de l'École des beaux-arts de Paris (UP1) et titulaire d'une maîtrise de Sciences de la société (Paris VII), l'intérêt éprouvé de Michel Seban pour l'univers de la danse le conduit dans une première vie à exercer toutes sortes de métiers du spectacle, dont il tire son expertise d'architecte-scénographe. C'est en 1977 qu'il fonde l'agence Babel, tout en collaborant avec Claude Parent et avec Jean Nouvel, à l'occasion de vastes projets scénographiques.

Il développe, à l'occasion de ses projets, une réflexion parallèle sur les questions urbaines, hospitalières, culturelles ou sociales, et s'investit par ailleurs dans la modernisation de différentes organisations professionnelles. Il fonde ainsi l'association Mouvement, puis exerce la présidence de l'Ordre des architectes, et initie la création de la Maison de l'architecture en Île-de-France, dans le couvent des Récollets.

Président de l'école d'architecture de Versailles entre 2006 et 2011, il est, depuis 2008, membre titulaire de l'Académie d'architecture.



JEAN-LUC PÉREZ

**membre titulaire de l'Académie d'architecture,
a présidé le Prix CNSA en 2018.**

Après un apprentissage de la photographie et du dessin chez Pierre Gassmann et à l'ESAG Met de Penninghen, Jean-Luc Pérez obtient son diplôme de l'école d'architecture Paris-Belleville, où sa passion est née, et fonde l'Atelier du Prado, dès 1992 à Marseille.

S'intéressant à tous les champs de l'architecture, il côtoie également la vie des communes et des élus au travers de son engagement en tant qu'architecte-conseil pour le CAUE 13.

Forte de sa longue expérience dans le domaine de la santé et des établissements hospitaliers, l'installation de l'Atelier du Prado à Paris en 2006 signe l'âge de la maturité et de la synthèse, entre programme politique et réponse architecturale qualitative.

Jean-Luc Pérez est membre titulaire de l'Académie d'architecture depuis 2014.



BERNARD MAUPLLOT

a présidé le Prix CNSA en 2019.

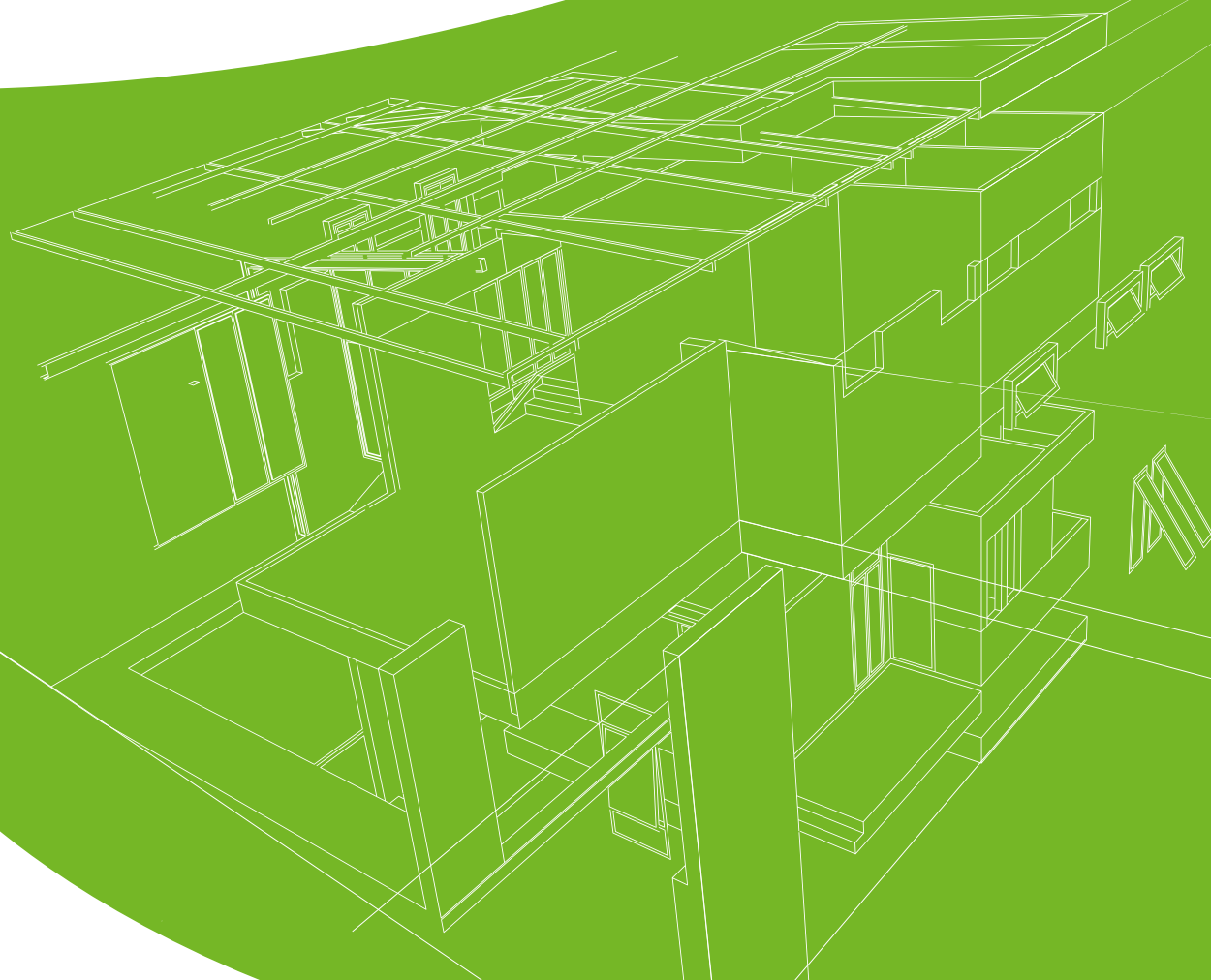
Diplômé de l'école d'architecture Paris-Vuillemin, Bernard Mauplot suit parallèlement une formation à l'université de droit et d'économie de Paris-II, puis au sein d'un groupement post-universitaire en études d'aménagement et de paysage.

Après une première collaboration avec l'agence babel, Bernard Mauplot s'offre quelques années d'exercice libéral, notamment pour approfondir les sujets liés au logement social, avant d'y revenir comme associé en 1996. Dès 1997, au sein de l'association Mouvement, il satisfait son âme militante, activité qu'il poursuit au sein de l'Ordre des architectes d'Ile-de-France, dont il devient le président en 2010.

2. LES ENSEIGNEMENTS DES PROJETS LAURÉATS

Au travers de ces projets se sont dessinées des valeurs fondamentales, telles que le respect de l'individu, la personnalisation du service, la valorisation, la reconnaissance, la convivialité et le plaisir, des intentions, comme le passage progressif de l'intime au collectif, l'équilibre entre sécurité et liberté. Elles ont porté la conception et la réalisation des projets.

Au-delà de ces valeurs fondamentales, l'analyse des projets proposés au cours de ces dix dernières années a permis d'identifier six idées fortes constituant autant d'axes de réflexions à intégrer dans tout projet d'habitat pour les personnes âgées et les personnes handicapées.



L'inclusion

Créer des projets qui ne sont pas seulement des lieux d'aide, de repos, de soins et d'assistance, mais des endroits accueillants au sein de la cité.

Des projets au cœur des quartiers, situés à proximité des transports pour réduire les déplacements.
Des projets qui facilitent la cohabitation des générations, des personnes dépendantes et des plus autonomes, pour créer une vie sociale plus riche avec des échanges de connaissances, des activités, des espaces communs tels que la cuisine, l'accueil ou une partie de jardin avec des aires de jeux, la médiathèque, les jardins pédagogiques, le conservatoire, etc.

Nombreuses ont été les propositions des candidats pour favoriser les liens avec l'extérieur et le développement

d'une vie sociale : par des activités et des espaces de vie (restaurant, boutiques, cabinet médical, salon de coiffure, etc.) ou grâce à des projets sociaux et culturels, collectifs et individuels. Renforcer l'interaction avec les habitants du quartier et faciliter l'accès aux espaces verts, aux petits commerces, au marché font autant partie du projet que l'accès aux services de santé.

En s'appuyant sur la mise en place de coopérations sociale et médico-sociale pour apporter des réponses de proximité et des liens avec les associations de la ville, il s'agit d'offrir des activités et des loisirs variés aux résidents, des activités culturelles, sportives ou de détente (patinoire, promenade en calèche, sports, spectacles et concerts, balnéothérapie, danse, etc.).



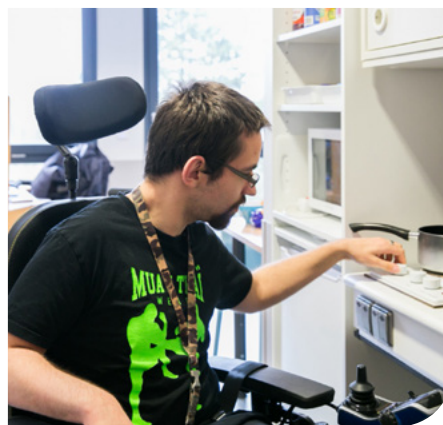
Le « chez-soi »

Les résidents doivent pouvoir **bénéficier d'un cadre de vie rassurant et sécurisant, sans être enfermante, et qui leur offre confort et convivialité ainsi qu'aux professionnels. Objectif : se sentir « comme chez soi ».**

Les candidats se sont attachés à apporter une réponse architecturale au vieillissement et au handicap qui favorisent les rencontres, les événements, la convivialité et la sérénité, pour atténuer le traumatisme de la rupture avec le milieu familial et humaniser la prise en charge.

Le projet d'établissement et le projet architectural sont ici très intimement liés : l'individualisation et la personnalisation des chambres (meublier, décoration, photographies, etc.), le recours à un mobilier adapté mais non aseptisé dans les espaces collectifs, le soin porté aux jardins et espaces de promenade, à la lumière, à l'organisation de la vie quotidienne à partir de l'unité d'hébergement pour un sentiment de vie « comme à la maison », tout est mis en œuvre pour affirmer la notion de domicile.

Parfois des lieux de culte sont également inclus au projet, pour permettre aux résidents de pratiquer leur foi.

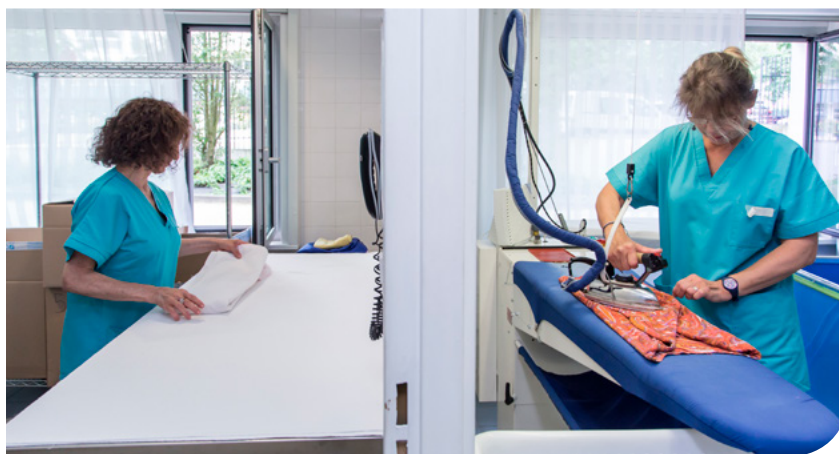


La qualité de vie au travail

« Prendre soin de ceux qui nous soignent »

Éviter l'isolement et les déplacements excessifs des professionnels, limiter les espaces de circulation au profit d'espaces collectifs et de vie, regrouper les espaces administratifs, de soins et les bureaux, prévoir une salle du personnel à chaque étage pour favoriser les échanges entre les différents professionnels, travailler sur la luminosité, sur l'ouverture vers les extérieurs, etc. : **l'architecture est une composante importante de la qualité de vie au travail.**

Elle l'est en soi, mais elle l'est également dans la démarche du projet si elle permet aux équipes de contribuer à la conception et de s'approprier la nouvelle architecture : associer le personnel au nouveau projet d'établissement, avoir des psychologues pour informer et soutenir le personnel, évaluer la satisfaction auprès du personnel sont autant d'approches développées par les candidats au Prix CNSA pour améliorer la qualité de vie au travail des équipes.



Les aidants et les familles

Créer des espaces pour permettre aux aidants et aux familles de retrouver leur proche dans un cadre intime, par exemple dans un petit salon, proposer des prestations de restauration spécifiques pour les retrouvailles, des prestations de transport pour faciliter les allers-retours dans la famille, combiner les lieux d'hébergement (par exemple EHPA et EHPAD) pour faciliter la vie de couple lorsque l'un des conjoints peut encore vivre en autonomie, etc. : **nombreuses sont les possibilités de soutenir le lien entre les aidants et les familles au sein de l'établissement par l'architecture.**

Les projets candidats ont tous porté cette ambition, aussi bien dans la conception du site que dans la démarche elle-même. Ils s'appuient souvent sur le conseil de la vie sociale qui porte les attentes des résidents et des familles. En l'associant, lors d'une restructuration ou de la mise en place d'un nouveau projet d'établissement, à la réalisation d'enquêtes de satisfaction pour aider à améliorer la prise en charge, à la définition d'une démarche de bientraitance (etc.), il est ainsi possible de co-construire, avec les familles et les aidants, un projet qui les intègre réellement.



Les troubles cognitifs

Prévenir la perte d'autonomie en adaptant la structure intérieure et extérieure de l'établissement et en proposant un accompagnement de qualité en adéquation avec les besoins : **le défi que représente le développement des troubles cognitifs chez les résidents pour les professionnels est aussi, pour l'architecte, un défi de créativité.**

Pour y répondre, les candidats ont proposé des idées variées : une conception spécifique des espaces en termes de circulation, de luminosité, de couleurs et de volumes pour faciliter une meilleure prise de repères des usagers, des chambres décorées en tenant compte

des difficultés cognitives des résidents via des portes de couleurs différentes, une signalétique ou des informations sur le résident (photo, nom, ses goûts..).

L'architecture accompagne ainsi les personnes dans leurs difficultés, mais également l'action des professionnels qui mobilisent des espaces pour des ateliers spécifiques (ateliers mémoire, sensoriels ou manuels ou par exemple), à l'intérieur comme à l'extérieur (potager ou poulailler à hauteur adaptée aux fauteuils roulants ou pour travailler debout, par exemple).



Le numérique et la domotique

Le numérique et la domotique peuvent apporter confort et sécurité aux résidents, et facilitent le travail des équipes soignantes, du personnel administratif et des agents techniques.

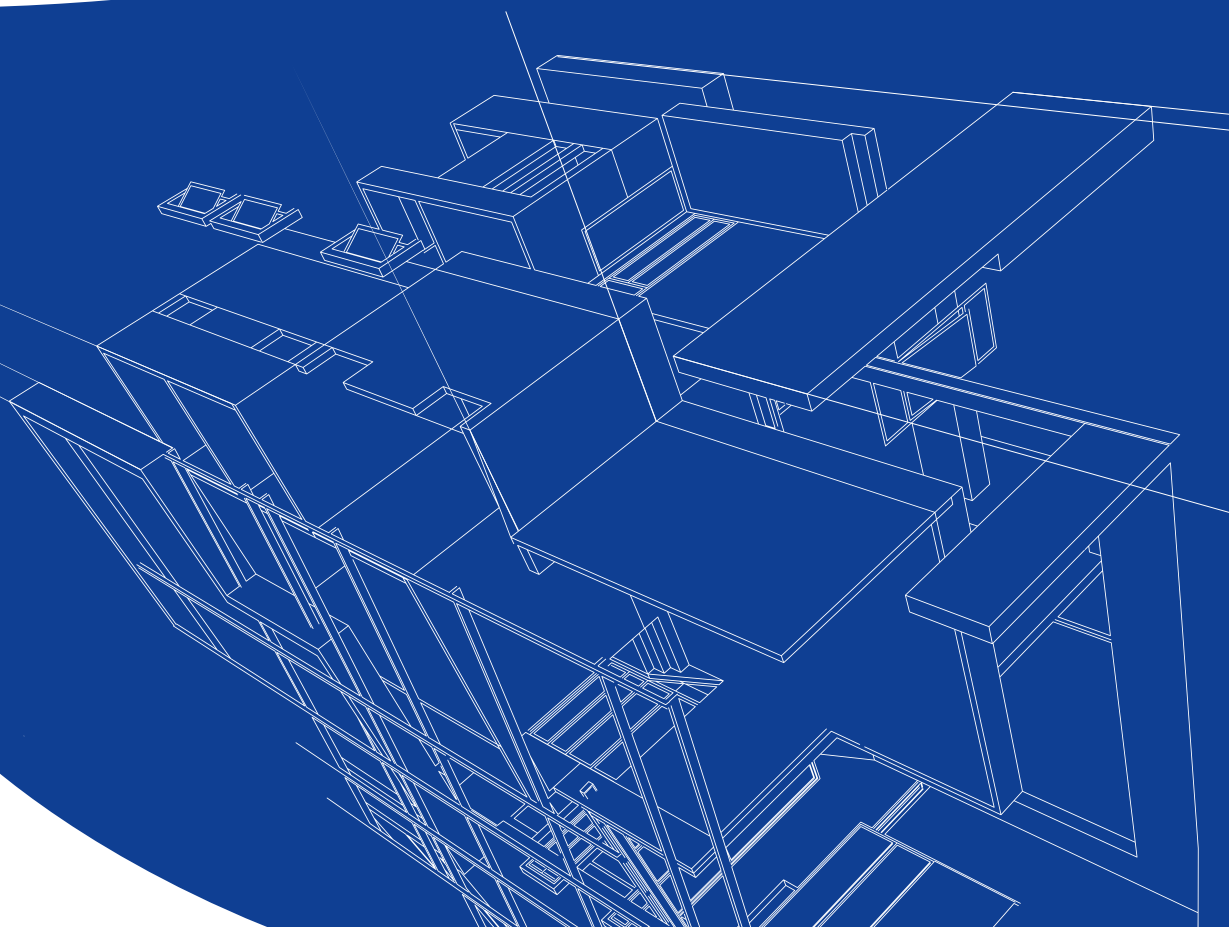
La dématérialisation du projet personnalisé du résident permet un meilleur suivi, le travail administratif et les recopies sont limités au bénéfice de l'accompagnement des résidents. Autre exemple, la télémédecine permet l'intervention de professionnels de santé peu accessibles.

Le numérique simplifie également le lien avec les familles lorsque celles-ci sont éloignées (conversations vidéo, communication des actualités et des événements de la vie de l'établissement, etc.). L'accès à Internet, dans les chambres ou dans des espaces dédiés participe du lien social, tel ce projet de « maison Internet » ouverte sur l'extérieur où chacun peut venir, et où les personnes âgées bénéficient du savoir informatique des étudiants.

Les différents projets présentés dans le cadre du Prix CNSA ont mis en avant ces nouvelles technologies : équipements ergonomiques adaptés aux besoins de tous les résidents, bornes Mélo (borne musicale), luminothérapie, robots d'assistance thérapeutique (généralement animalier) qui diminuent le stress, apportent de l'affection, de l'animation et une aide à la gestion des émotions des résidents, etc.

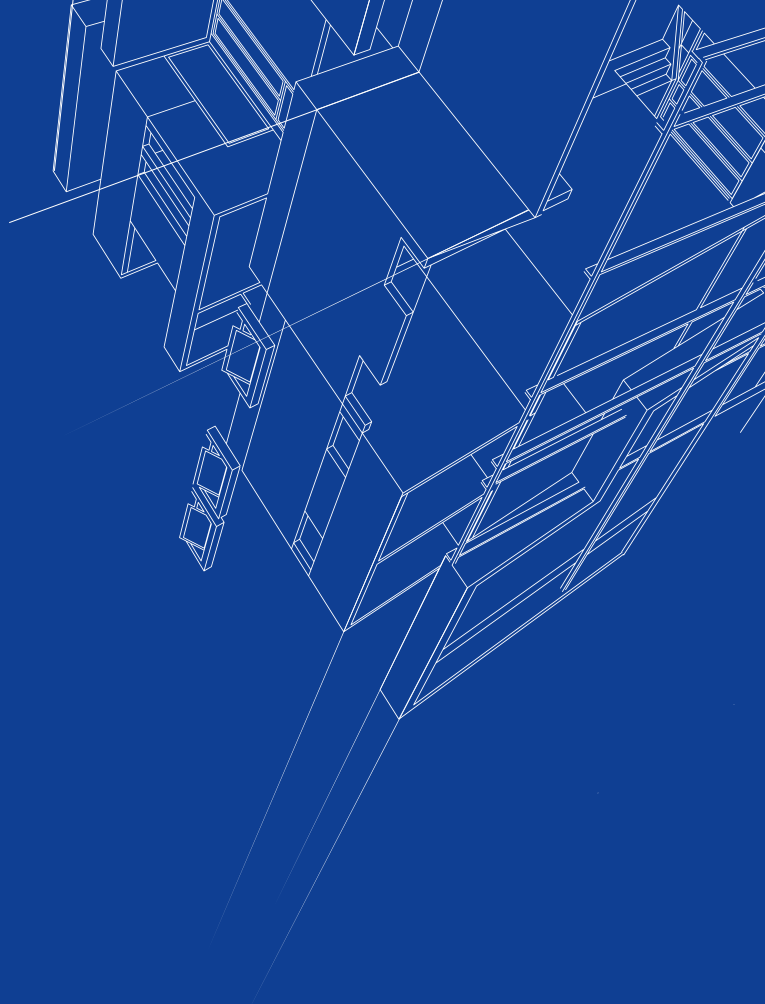


3. LES LAURÉATS



3.1

LES LAURÉATS
DE LA CATÉGORIE
RÉALISATION
MÉDICO-SOCIALE
POUR PERSONNES ÂGÉES



2009

EHPAD Rogers Ivars – Centre hospitalier du Chinonais, Chinon

Gestionnaire : Centre hospitalier du Chinonais

Architecte : Ivars&Ballet architectes associés

**“Un projet global,
imaginé et construit
autour du résident.”**



Le site des Groussins est construit sur les hauteurs de la ville de Chinon (Indre-et-Loire), dans un quartier résidentiel, en lien direct avec le cœur de Chinon. Cet établissement dispose de 177 lits, répartis en deux bâtiments : la résidence des Groussins, de 62 lits, et l'EHPAD Rogers Ivars, de 115 lits, qui communiquent entre eux par le rez-de-chaussée.

L'EHPAD Rogers Ivars accueille des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer dans une unité adaptée. Il est construit sur trois étages.

Le nouvel EHPAD de Chinon a été pensé comme un projet global, imaginé et construit autour du résident. Cela apparaît au travers de la conception des locaux, l'organisation médicale et soignante et les activités d'animations. Ainsi, l'unité sécurisée en rez-de-jardin offre aux patients la possibilité de déambuler de façon sereine et surveillée ; l'organisation des espaces se base sur une mise en relation fonctionnelle, cohérente et fluide ; la circulation est facilitée par des points de repère, les culs-de-sac ont été traités en placettes, la conception architecturale de l'espace de vie et des équipements ergonomiques adaptés contribue à créer et à entretenir une sérénité indispensable aux résidents.

Le jury a particulièrement apprécié l'insertion urbaine de l'établissement, qui s'accompagne d'une optimisation de la déclivité du terrain pour offrir une vue aux résidents, et l'intégration de techniques environnementales (créations de patios, installation de vitrage spécifique, ventilation nocturne...).

2009

EHPAD Les Jardins du Val, Vitré

Gestionnaire : Centre hospitalier de Vitré

Architecte : Jean et Losfeld architectes-urbanistes

**“ ... le résident
au cœur du dispositif
des soins. ”**



L'EHPAD « Les Jardins du Val » se situe au centre-ville de Vitré (Ille-et-Vilaine) et dépend du centre hospitalier de Vitré.

La restructuration et l'extension ont permis, à partir d'une situation peu favorable sur le plan architectural (une barre stricte de plus de vingt ans), de recréer des locaux à taille humaine, conformément au projet de vie qui met en avant la notion de « maisonnées ».

Tout concourt efficacement à une transformation complète de la manière de vivre dans cet établissement : l'organisation de chaque niveau d'hébergement de l'ancienne barre autour d'un lieu de vie, l'aménagement d'un hall d'entrée conçu comme un pôle d'animation (avec, par exemple, un point presse et une boutique), la construction en extension d'une unité PASA (pôle d'activités et de soins adaptés) et d'un accueil de jour dont les ambiances intérieures se révèlent particulièrement travaillées (variété des formes, patio, rassemblement des chambres autour des lieux collectifs...), des espaces extérieurs complexes reliés en finesse aux espaces publics avoisinants...

Les valeurs développées dans le projet de vie sont centrées sur le respect de l'intimité et de la dignité des résidents. Elles sont reprises dans le projet architectural et ont permis une organisation du travail situant le résident au cœur du dispositif des soins.

Le jury a également salué l'intégration de l'ensemble dans le contexte urbain : l'EHPAD, avec son apparence extérieure austère mais juste, devient une composante légitime de la ville ancienne. Il a enfin remarqué la diversification architecturale des unités Alzheimer.

2010

EHPAD Le Hameau de la Pelou, Créon

Gestionnaire : Établissement public autonome

Architecte : Denis Debaig et Alain Loisier

“La structure générale du bâtiment en maçonnerie est adoucie par l'utilisation répétée du bois en façade, sous forme de bardage ou de brise-soleil. ”



Le Hameau de la Pelou, construit à Créon (Gironde), a remporté les faveurs du jury en raison notamment de son « architecture simple, contemporaine, sans ostentation, qui peut répondre à plusieurs situations urbaines ».

La philosophie du projet est orientée sur la création d'un espace chaud et rassurant articulé autour d'une rue intérieure rythmée par ses activités et desservant les espaces de vie (cabinet médical, salon de coiffure, salle de kinésithérapie, salons d'accueil, restaurant...), ses jardins à thèmes, ses vastes terrasses.

Les six unités qui composent Le Hameau de la Pelou sont conçues comme des petites maisons, de plain-pied et en L, séparées par un jardin privatif. Cinq d'entre elles proposent 79 places d'hébergement classique (permanent ou temporaire). La sixième accueille les malades d'Alzheimer (unité d'hébergement renforcée – UHR).

L'UHR, tout en étant dans un espace clos et protégé, maintient un contact visuel sur les activités du pôle. En accord avec le projet de vie et de soins de l'établissement, les architectes ont prévu des petits salons au centre de chaque maison pour accueillir les familles, une salle à manger spacieuse et un grand salon avec une bibliothèque, un espace de kinésithérapie et un espace réservé à l'accueil de jour...

Ils ont également imaginé des jardins dont une zone est réservée aux activités sportives puisque le projet d'animation de l'établissement intègre les activités intergénérationnelles (partenariat avec les écoles primaires du bourg). Soucieux de respecter une démarche haute qualité environnementale, les concepteurs ont installé des panneaux solaires pour une partie de la production d'eau chaude sanitaire, des bâches de récupération d'eau de pluie pour arroser le jardin, des rideaux de protection solaire dans les zones de circulation vitrées, et préservé les essences végétales existantes...

2011

EHPAD Résidence Hector Malot, Fontenay-sous-Bois

Gestionnaire : Établissement public autonome

Architecte : Cabinet Soria architectes



“La lumière des jardins pénètre dans la cafétéria grâce aux baies vitrées et gagne les salles d’activités par les parois translucides.”

À Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), la résidence Hector Malot a été reconstruite sur le site de l’ancienne maison de retraite pour conserver sa vocation intercommunale. À seulement 4 km de Paris et à proximité de Vincennes, de Montreuil et de Saint-Mandé, elle bénéficie ainsi de nombreuses dessertes de transports en commun (RER, métro, bus).

En bordure de rue, les trois bâtiments en forme de barrettes qui glissent l’une contre l’autre en font un établissement compact, qui s’insère parfaitement dans un tissu urbain dense et sur un terrain contraignant.

Avec ce projet, la maison de retraite intercommunale publique démontre qu’il est possible de créer un établissement de grande capacité, fonctionnel, agréable, en zone urbaine et à un coût raisonnable.

Les 230 lits y sont répartis sur quatre étages (cinq niveaux) selon une idée forte : gommer l’effet d’une collectivité de grande taille. Ainsi les unités résidentielles, identifiables par leur couleur, sont limitées à 12 ou 20 lits pour assurer une fonctionnalité aux professionnels et préserver l’intimité des personnes. À chacun des niveaux, les résidents disposent de lieux collectifs : salons-repas, cuisines ouvertes, salles d’activités.

Le rez-de-chaussée, développé sur deux niveaux, s’ouvre sur des jardins ou des espaces extérieurs, dont certains sont totalement sécurisés pour les résidents désorientés. La lumière des jardins pénètre dans la cafétéria grâce aux baies vitrées et gagne les salles d’activités par les parois translucides.

Le jury a également apprécié le travail sur les formes arrondies données aux salles des rez-de-chaussée, le traitement des paliers et le choix des matériaux, tant pour l’aménagement intérieur que pour les façades.

2012

EHPAD Le Clos Saint-Martin, Rennes

Gestionnaire : Association le Clos Saint-Martin

Architecte : Atelier d'architecture Yves-Marie Maurer

“Deux puits de lumière autour desquels sont organisés les espaces collectifs.”



Situé dans l'agglomération rennaise (Ille-et-Vilaine), à la jonction de deux environnements urbains (pavillons et immeubles hauts), l'EHPAD du Clos Saint-Martin est un bâtiment à l'allure résidentielle. Ses façades travaillées lui permettent d'échapper à l'apparence d'un EHPAD traditionnel et de s'intégrer dans le quartier en douceur.

Pour s'adapter à une parcelle contraignante, l'architecte a reconstruit en 2010 un bâtiment compact. Il a conçu deux puits de lumière autour desquels sont organisés les espaces collectifs (salons, salles de séjour). Combinés à l'éclairage naturel, cela crée une ambiance calme et contemporaine. Cette structuration rythmée par les différents espaces permet la déambulation des résidents, tout en évitant l'effet couloir. Elle est proposée dans les six unités pour anticiper les besoins futurs des résidents et l'augmentation du nombre de personnes désorientées.

A contrario, les 84 chambres communiquent sur la vie du quartier avec des baies sans allège.

L'un des axes forts du projet d'établissement repose sur des espaces de vie extérieurs, en prolongement du bâtiment. Ainsi, chaque chambre dispose d'un balcon sécurisé qui peut recevoir des fleurs, les unités d'hébergement possèdent des terrasses sur les patios. C'est également le cas pour l'unité d'hébergement Alzheimer qui bénéficie d'une terrasse et d'un jardin clos de plain-pied créés en tirant parti de la déclivité du terrain. Ces espaces, très appréciés par les familles, représentent un véritable atout pour créer des liens avec le voisinage. La terrasse principale de l'établissement accueille, par exemple, la fête des voisins ou des barbecues.

2014

EHPAD Le Village des Aubépins, Maromme

Gestionnaire : Établissement public local

Architecte : Ad Quatio

**“Vivre au Village
des Aubépins,
c’est rester citoyen. ”**



Reconstruit en centre-ville de Maromme (Seine-Maritime), dans un esprit novateur et créatif, avec une rue traversante intégrant des commerces ouverts sur la ville, le Village des Aubépins est avant tout un lieu de vie.

Grâce à sa rue commerçante (salon de coiffure, couturière, brasserie), l'EHPAD contribue à la vie de quartier ; l'image des personnes âgées est valorisée, et les résidents restent des citoyens. Cette citoyenneté trouve son prolongement dans le traitement domestique des espaces privés : on parle ici de « rue », de « place », d'« appartement » plutôt que de « couloir », de « salon » ou de « chambre ».

Pensé comme une véritable plateforme de services, l'établissement propose des places d'accueil de jour, en hébergement temporaire, un pôle d'activités et de soins adaptés, des sessions de formation pour les aidants, du « baluchonnage ».

Dernier parti pris de l'établissement apprécié par le jury, le choix de ne pas créer d'unité spécifique pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer pour éviter la stigmatisation. L'ensemble de la résidence répond à des qualités d'usage adaptées.

2016

La Sérigoule, Tence

Gestionnaire : Établissement public autonome

Architecte : Cabinet Genius Loci

“Véritable lieu ressource (...),
l'établissement propose
quatre pôles....”



Reconstruit afin d'humaniser les locaux et de tenir compte de l'avancée en âge des aînés, l'EHPAD public de Tence (Haute-Loire) se situe dans le centre-ville de la commune.

Le projet possède son identité propre : un grand volume courbe abrite les lieux collectifs. Le bâtiment marque une rupture par rapport à ses volumes connexes, d'une architecture plus calme, qui font le lien avec l'environnement. Identifiable depuis le village, il constitue une accroche urbaine et la nouvelle image de l'établissement.

Véritable lieu ressource pour le territoire, l'établissement propose quatre pôles :

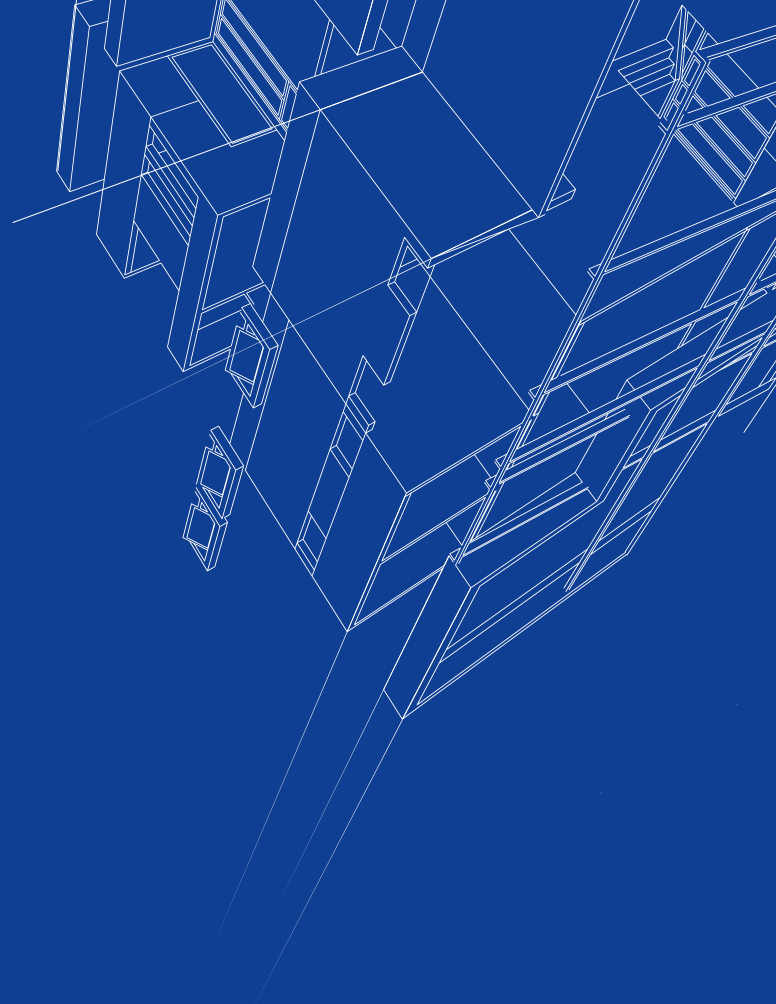
- un EHPAD classique de 65 places ;
- un pôle Alzheimer qui comprend une unité protégée Alzheimer, un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) et un pôle sensoriel ;
- un pôle d'aide et de répit aux aidants composé d'un accueil de jour, d'un hébergement temporaire et d'un relais pour les aidants ;
- un pôle handicap qui comprend une unité de vie pour personnes déficientes intellectuelles, un accueil de jour pour les personnes souffrant de troubles psychopathologiques, un pôle pour personnes cérébrolésées et maladies neurodégénératives, et des appartements en ville.

Le jury a été sensible à cette offre diversifiée et décroisée qui s'adapte au parcours des personnes.

La reconstruction de l'établissement est le fruit d'une réflexion collective des professionnels, des résidents et des familles.

3.2

LES LAURÉATS
DE LA CATÉGORIE
RÉALISATION
MÉDICO-SOCIALE
POUR PERSONNES
HANDICAPÉES



2010

Maison d'accueil spécialisé Les Mélisses, Mulsanne

Gestionnaire : Association départementale des infirmes moteurs cérébraux de la Sarthe

Architecte : Cabinet d'architecte Pièces montées

**“L'architecture est ici
au service des priorités
de l'établissement.”**



Inscrite dans un quartier urbain, à Mulsanne (Sarthe), à proximité de commerces, d'un centre socio-culturel et d'un square, la maison d'accueil spécialisée (MAS) Les Mélisses héberge 40 adultes handicapés moteurs avec ou sans troubles associés (infirmes moteurs cérébraux, polyhandicapés, traumatisés crâniens ou atteints d'une maladie évolutive) dans cinq unités de vie. Un accueil de jour, d'une capacité de 8 personnes, y est adossé.

Trois unités sont directement en contact avec l'accueil et la vie de la maison. Elles sont occupées par les résidents les plus fragiles ou ayant plus de difficultés à se déplacer. La rue intérieure, baignée de lumière, relie la ville au jardin, innervant tous les pôles fonctionnels et aboutit à un carrefour de repères. Les deux autres unités, indépendantes du bâtiment principal, sont destinées à des personnes plus autonomes dans leurs déplacements et dans leurs choix personnels.

Leur architecture fait d'ailleurs référence à des maisons de ville. Elles servent aussi d'espace de transition pour les adultes qui rejoignent un établissement pour la première fois ou pour ceux devant rejoindre, à terme, une structure avec encadrement et services moindres.

Ce projet est le fruit d'une réflexion entre l'Association départementale des infirmes moteurs cérébraux de la Sarthe, le cabinet d'architecte, des professionnels et les futurs résidents.

L'architecture est ici au service des priorités de l'établissement : accompagner les adultes dans leur vie quotidienne, pour leurs soins, et leur proposer des animations. La municipalité veut aller plus loin en construisant, pour les personnes vieillissantes, un habitat de petite taille adapté aux problèmes de mobilité et ayant un accès commun avec la MAS. Les services de restauration, de soins ou d'activités seront communs aux deux établissements.

2011

Maison d'accueil spécialisé Saint-Louis, Villepinte

Gestionnaire : Association de Villepinte

Architecte : Noé Prévéral

Pour répondre à un besoin d'accueil grandissant et s'adapter au vieillissement de ses résidents, l'Association de Villepinte, gestionnaire de la Maison d'accueil spécialisé (MAS) Saint-Louis a choisi de reconstruire son établissement.

Avec le concours de l'architecte, le gestionnaire a conçu un établissement à l'architecture moderne traditionnelle dans un quartier du vieux Villepinte (Seine-Saint-Denis), à quelques encablures de l'ancienne institution. La MAS Saint-Louis est implantée en bordure d'un parc de 16 hectares, à proximité de l'église, de la mairie, d'équipements de loisirs et de l'hôpital Sainte-Marie. Une situation centrale et ouverte sur la ville qui a permis de tisser des liens avec d'autres structures, tout en garantissant une certaine quiétude à la quarantaine de résidents.

Pour proposer une architecture apparentée à l'habitat individuel, le projet comprend quatre pavillons – des unités de vie de dix chambres (dont une double) – reliés entre eux par des galeries vitrées. Dans chaque aile, la vie communautaire est favorisée grâce à des salles d'ateliers et aux espaces détente et restauration. Au rez-de-chaussée, les unités s'ouvrent sur le parc et sur un patio planté. Entre les deux patios, un espace d'activités supplémentaire est prévu.

Un pôle paramédical a vu le jour au premier étage.

Le jury a salué les solutions proposées pour accompagner le vieillissement des résidents. Il a également apprécié les efforts portés sur l'ouverture vers l'extérieur, qui contribuent à l'équilibre psychique des personnes accueillies.

L'accueil des familles est également facilité grâce à un vaste hall, une salle de rencontres et des salons privatisables, et les partenariats et jumelages mis en place contribuent à stimuler la vie sociale des résidents.

“Une architecture apparentée à l'habitat individuel, le projet comprend quatre pavillons reliés entre eux par des galeries vitrées.”



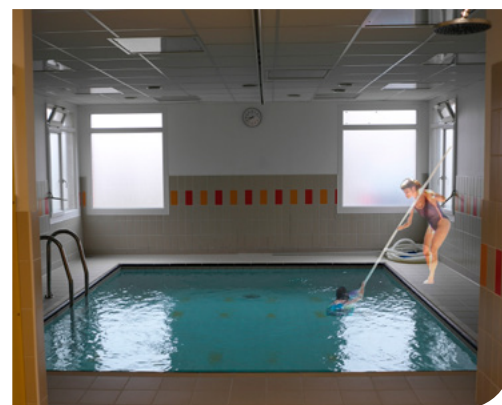
2012

Maison d'accueil spécialisée L'Aquarelle, Oignies

Gestionnaire : Association des paralysés de France – HANDAS

Architecte : Dominique Bernard

“...favoriser l'approche individualisée de la personne.”



À Oignies (Pas-de-Calais), pays des corons, la maison d'accueil spécialisée (MAS) L'Aquarelle pourrait presque passer inaperçue tant son architecture est discrète, en totale adéquation avec les codes urbanistiques locaux. Une simplicité qui a d'ailleurs fait débat au sein du jury.

Organisée en trois unités de vie différenciées agencées en maisonnées, L'Aquarelle accueille, depuis 2011, 47 adultes en situation de polyhandicap. À l'instar d'une maison individuelle, chaque maisonnée comporte un salon, un séjour, une kitchenette, des pièces fonctionnelles et des chambres. Ici, neuf studios ont été créés, dont l'un domotisé pour favoriser l'autonomie des personnes.

Une rue intérieure, largement ouverte sur l'extérieur, relie les maisons entre elles et dessert un bâtiment principal voué aux activités quotidiennes, de détente (salle Snoezelen, balnéothérapie) et à l'accueil de jour.

En primant L'Aquarelle, le jury a tenu à saluer les attentions mises en œuvre pour favoriser l'approche individualisée de la personne. Elle repose d'abord sur la diversité des modes d'accueil : l'hébergement permanent et l'accueil de jour, mais aussi l'hébergement temporaire, un studio pour les familles en visite et 12 places d'accompagnement à domicile qui permettent à des personnes polyhandicapées vivant à domicile de bénéficier du soutien du plateau technique de la MAS et d'un accompagnement vers la vie sociale.

2014

Foyer d'accueil médicalisé de Coulomme, Sauveterre-de-Béarn

Gestionnaire : BTP résidences médico-sociales

Architecte : Cabinet Thierry Meu

Connecté à un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) par un auvent, le Foyer d'accueil médicalisé (FAM) de Coulomme (Pyrénées-Atlantiques) accueille et accompagne des personnes handicapées mentales vieillissantes au moment où leur évolution personnelle ou celle de leur entourage ne leur permet plus de rester dans leur milieu de vie. L'adossement à l'EHPAD permet de mutualiser les ressources, d'accueillir en même temps l'adulte handicapé vieillissant et ses parents.

La construction, contemporaine, épouse le dénivelé, limitant ainsi l'impact visuel du bâtiment dans son environnement. Elle s'articule autour d'un patio, entouré d'une forêt de poteaux en bois, qui permet d'organiser les différents espaces.

Ce patio, élément majeur de la composition architecturale, est, à l'image des autres espaces de circulation, traité comme un lieu de vie favorisant la rencontre.

La structuration en unités de vie d'une dizaine de chambres personnalisables privilégie les notions d'apaisement et de convivialité, en minimisant l'effet de groupe. Les deux unités du rez-de-jardin ont aussi été conçues pour pouvoir fonctionner en quatre unités de taille réduite, dans l'hypothèse où l'avancée en âge des résidents nécessiterait un accompagnement au plus près de leurs besoins.



“Ce patio, élément majeur de la composition architecturale, est, à l'image des autres espaces de circulation, traité comme un lieu de vie...”



2016

Foyer de vie L'Afidamen, Pourrières

Gestionnaire : Association Les Hauts de l'Arc

Architecte : Atelier Nerin

“La conception bioclimatique du bâtiment permet un confort thermique.”



Situé à Pourrières (Var), le foyer de vie L'Afidamen a été conçu pour concilier intimité et sociabilité. Il est structuré en petites unités de vie de 10 personnes, composées d'une partie collective et d'une partie privative.

Un patio lumineux crée une respiration entre ces lieux de vie. Un accueil spécifique de résidents de plus de 50 ans favorise les liens intergénérationnels.

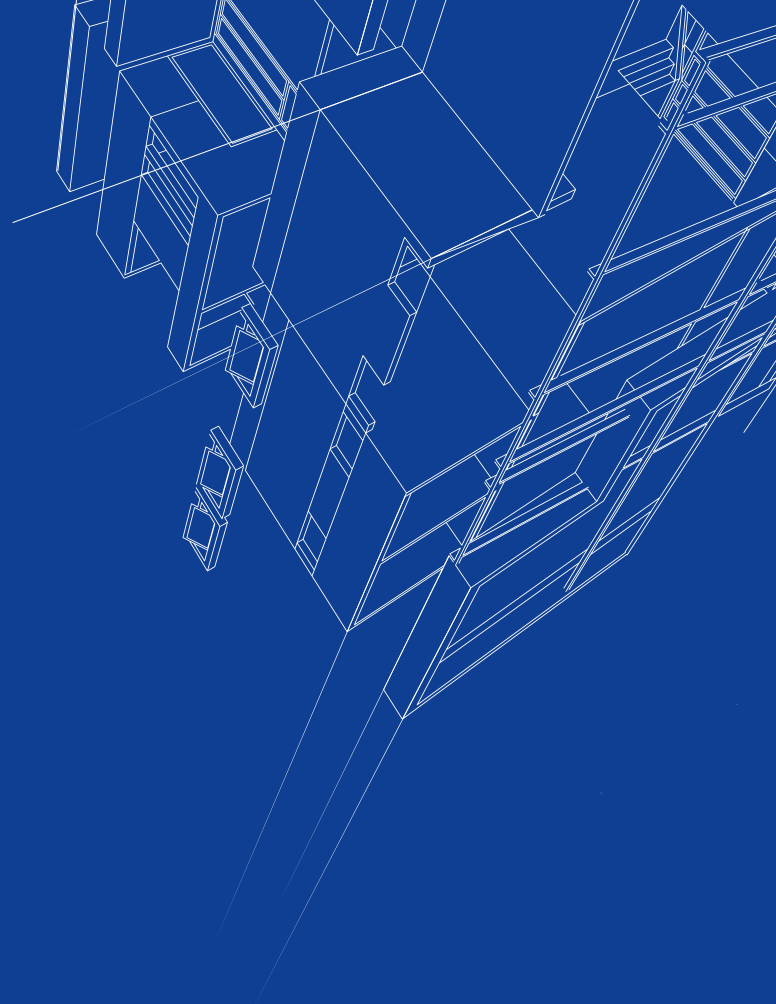
La conception bioclimatique du bâtiment permet un confort thermique, assuré par géothermie et capteurs solaires. Cette structuration résulte de la volonté des résidents de participer à des projets écocitoyens.

Géré par l'association Les Hauts de l'Arc, qui défend la réalisation d'établissements à petits effectifs dans un environnement favorisant le lien social, L'Afidamen est implanté au cœur du village, dans le quartier de l'école primaire et à deux pas des commerces de proximité, ce qui permet aux résidents de participer aux activités des associations environnantes ou aux événements festifs de la ville. Il est ainsi un établissement ouvert pour favoriser la socialisation des résidents.

Le jury a été particulièrement sensible au projet d'établissement, qui offre aux personnes accueillies un cadre de vie sécurisant et adapté tout en leur permettant de vivre leur citoyenneté.

3.3

LES LAURÉATS DE LA MENTION SPÉCIALE ALZHEIMER



2010

L'Espérou, EHPAD Le Réjal, Ispagnac

Gestionnaire : Fondation COS Alexandre Glasberg

Architecte : Cabinet SCP Bonnet Teissier

“L'unité... se veut surtout l'inverse d'un lieu d'exclusion.”



L'Espérou, l'unité Alzheimer de l'EHPAD Le Réjal (Lozère), a été conçue lors de la restructuration de l'établissement. La transformation des anciens locaux a permis de créer une unité protégée accueillant 11 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Située au rez-de-chaussée, elle est volontairement placée au plus près du hall d'entrée. Elle se veut surtout l'inverse d'un lieu d'exclusion : sa situation au cœur de l'établissement et son ouverture sur un jardin, qui peut donner accès à l'extérieur, en témoignent.

La circulation y est conçue en boucle, autour d'un îlot central triangulaire. Elle distribue les 11 chambres, en ramenant toujours les malades vers la pièce à vivre par un jeu de lumière et d'ouverture de l'espace. Le jury a également apprécié le lieu de vie conséquent qui propose une cuisine, pour les animations, et un salon pour les pauses ou pour s'installer en famille. Les liens vers l'extérieur sont bien présents. Un balcon, muni d'un garde-corps, permet de profiter du plein air. Un jardin clos, mais pas hermétique, permet de se rendre au village ou de se promener aux alentours de l'établissement. Un jardin thérapeutique était également intégré dans le projet.

Les chambres sont décorées en tenant compte des particularités des résidents. Chaque porte est d'une couleur différente et comporte une signalétique et des informations concernant le résident (nom, photo, goûts...). Les familles sont invitées à personnaliser le plus possible la chambre de leur proche afin de maintenir des repères familiaux.

2011

EHPAD Les Godenettes, Trith-Saint-Léger

Gestionnaire : Centre intercommunal de gérontologie

Architecte : Jean-Luc Collet

Au cœur de la petite ville de Trith-Saint-Léger (Nord), l'Ehpad Les Godenettes accueille 65 personnes âgées des 16 communes environnantes. Il se positionne dans un quartier en requalification, entre le futur parc urbain et les jardins pédagogiques des écoles maternelles.

Grâce à cette inscription précoce dans la politique d'aménagement de la ville, l'établissement et ses résidents bénéficient d'une véritable ouverture sur la cité. Bien qu'ayant reçu la mention spéciale Alzheimer, Les Godenettes ne disposent pas d'unités spécifiques fermées pour ce public. Un parti pris de mixité des populations assumé, mais qui a suscité des discussions entre les membres du jury.

Si les deux ailes symétriques peuvent être source de désorientation pour le public accueilli, pour d'autres, les solutions développées compensent l'absence d'unité spécifique.

Les circulations des espaces individuels et collectifs sont organisées en espaces progressifs, multiples et différenciés, pour favoriser l'orientation. De même, on cherche à faciliter la localisation dans les étages par la largeur des circulations dessinées en fuseau. Constamment variable, la largeur des couloirs met en scène deux perspectives de direction : l'une large et bien éclairée emmène vers un balcon ; l'autre, moins généreuse, conduit vers les salons collectifs.

Selon les concepteurs, le choix des couleurs combine des fonctions esthétiques et pratiques. Les couleurs pastel sont utilisées dans les espaces individuels, tandis que celles plus soutenues et identifiables habillent les espaces collectifs.

A contrario, le gris, qui a un effet repoussoir, est privilégié dans certaines zones dangereuses pour des personnes désorientées. En raison de l'absence d'unité spécifique, le gestionnaire a décidé de mettre l'accent sur le projet d'accompagnement des résidents, en apportant une attention particulière à leur épanouissement dans l'EHPAD.

Le projet d'établissement repose aussi sur la formation régulière des professionnels aux spécificités de l'accompagnement à la maladie d'Alzheimer, le travail en réseau et la détection de la maladie d'Alzheimer.



2012

EHPAD Résidence La Vallée du Don, Guéméné-Penfao

Gestionnaire : Établissement public autonome

Architecte : La Murisserie, cabinet Parent-Rachdi

**“L’extension permet
de boucler les circulations
et assure une continuité
de l’intime vers
la vie sociale. ”**



Une offre inexistante sur le canton de Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique) et la cohabitation délicate entre pensionnaires de la Résidence de la Vallée du Don ont rendu nécessaire la création d’un lieu de vie pour personnes atteintes de la maladie d’Alzheimer. Ainsi, depuis 2011, la Maisonnée de vie de la Résidence de la Vallée du Don prolonge le rez-de-chaussée d’une des ailes de l’EHPAD existant. L’extension, qui s’intègre parfaitement dans le tissu urbain, est volontairement de forme ondulante, avec des pans coupés et colorés pour rythmer et animer les façades blanches et massives du reste du bâtiment. Cette conception asymétrique permet d’ailleurs une meilleure appropriation des espaces par les résidents, qui les distinguent plus facilement.

Raccordée en deux points à l’EHPAD, l’extension permet de boucler les circulations et assure une continuité de l’intime vers la vie sociale. Dans l’aile de l’EHPAD, 15 chambres accueillent les personnes atteintes de la maladie d’Alzheimer, tandis que les nouveaux espaces de vie commune de la Maisonnée (cuisine thérapeutique, salle à manger, coin détente autour du feu, bibliothèque) prennent place autour d’un patio paysager.

En surplomb, le jardin est largement planté d’espèces variées (odorantes, aromatiques) et de jardinières de potager pour répondre à sa fonction thérapeutique.

Ici, la recherche de la sécurité ne passe pas par les digicodes ou les clés, mais par le choix des couleurs, des lumières et de l’architecture. La Maisonnée de vie Alzheimer est un lieu ouvert sur la maison de retraite attenante et sur l’extérieur.

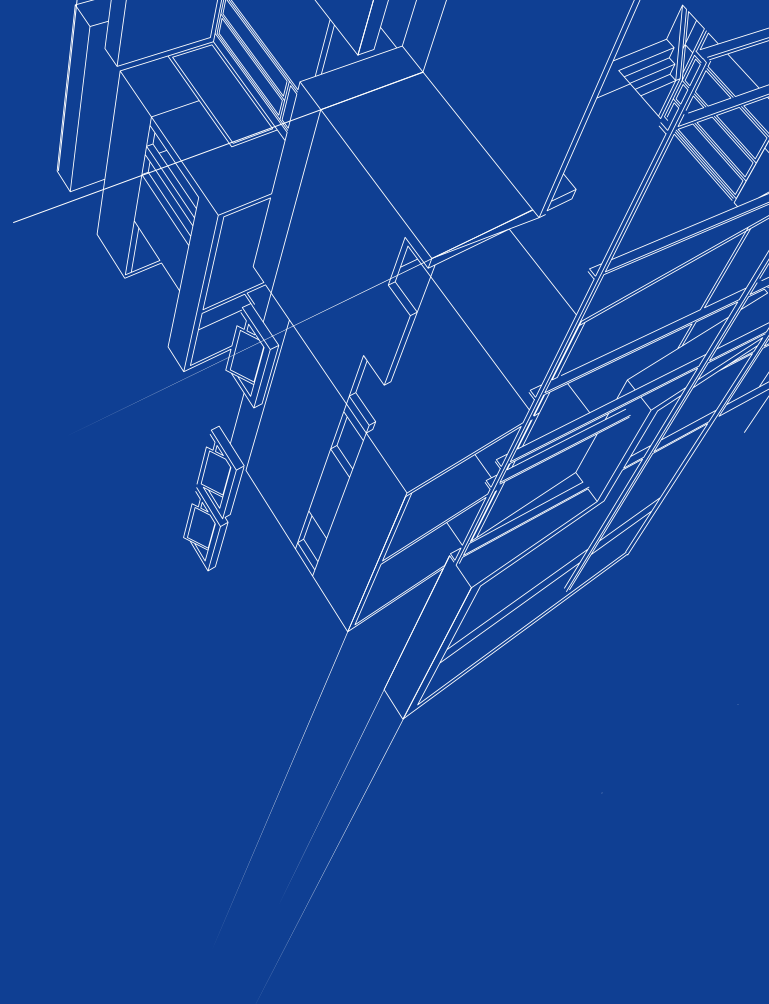
2014 et 2016

En 2014 et 2016, la mention spéciale Alzheimer n'a pas été décernée. Au regard des critères, les membres du jury auraient souhaité la décerner à L'EHPAD Le Villâge des Aubépins et à L'EHPAD La Sérigoule à Tence. Les deux établissements ayant été primés par ailleurs, et le règlement du concours interdisant d'attribuer un prix et une mention au même établissement, le jury a donc préféré ne pas attribuer la mention spéciale.



3.4

LES LAURÉATS
DE LA MENTION
SPÉCIALE PERSONNES
HANDICAPÉES
VIEILLISSANTES



2011

Foyer d'accueil médicalisé Clary, Camblanes-et-Maynac

Gestionnaire : Handivillage 33

Architecte : Cabinet HPL architectes

Implanté dans une vallée où se côtoient vignes, prés et bois, le Foyer d'accueil médicalisé (FAM) Clary n'en est pas isolé pour autant : il est relié au centre de Camblanes-et-Maynac (Gironde) par les transports en commun.

Les quatre unités du Foyer Clary accueillent des adultes handicapés qui présentent un handicap psychique, une déficience mentale ou motrice, des lésions cérébrales ou un traumatisme crânien.

Le principe de mixité voulu par le gestionnaire, Handivillage 33, est favorisé par l'organisation du bâtiment définie par l'architecte, le cabinet HPL architectes, qui propose des espaces de vie sociale au niveau des pétales et au niveau de l'établissement.

Chaque pétale est constitué d'une quinzaine de chambres (26 m²) et d'un espace central autour duquel s'articulent une cafétéria, un salon de télévision, un coin détente et une salle d'activités modulable. Tous ces espaces ouverts sur l'extérieur sont dynamisés par des pôles événementiels thématiques : jardins, serres horticoles, patios.

Le secteur médical est placé au centre des pétales. Il s'appuie sur le jardin horticole et met en scène la balnéothérapie. Il se situe sur un axe de passage fréquent, qui mène vers la bibliothèque et la salle à manger. Pour rompre l'impression linéaire du lieu, l'architecte a surélevé les toitures des pétales et de la partie centrale. Les toitures terrasses favorisent les éclairages zénithaux et procurent une lumière naturelle et douce aux pièces de l'établissement.

En dehors des aspects architecturaux (superficie des chambres, larges espaces de circulation, douches à l'italienne...), l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes se matérialise par la formation des professionnels ; des activités adaptées à l'évolution des capacités des personnes ; l'évaluation régulière de la perte d'autonomie des personnes ; un travail avec un service extérieur de soins palliatifs...



2012

Le Village de Sésame, Messimy

Gestionnaire : Association Sésame autisme Rhône-Alpes

Architecte : Cabinet d'architecture Barillot

**“Tout concourt
à offrir à ces adultes
un cadre de vie
adapté à
leurs capacités.”**



À Messimy (Rhône), Le Village de Sésame accueille 40 adultes de plus de 40 ans, autistes, et qui, en raison de leur avancée en âge, présentent des difficultés sévères, perdent en autonomie et ont besoin d'un accompagnement médical important.

Grâce à un dialogue collaboratif engagé très tôt entre l'association et le cabinet d'architectes, les objectifs thérapeutique, pédagogique et social du projet ont été parfaitement traduits dans la conception architecturale. Tout concourt à offrir à ces adultes un cadre de vie adapté à leurs capacités, un lieu où ils pourront vivre en toute sérénité jusqu'à la fin de leur vie, sans l'inquiétude d'un déplacement futur et plus tardif, qui leur ferait perdre tous leurs repères.

Ainsi, Le Village de Sésame est organisé comme un véritable petit bourg : la rue centrale dessert six maisons de couleurs et de formes différentes (dont les quatre unités de vie). D'architecture peu ambitieuse mais maîtrisée, elles sont fidèles à la tradition des villages de l'Est lyonnais. Les équipements (la fontaine sur la place centrale, la halle, le jardin et le verger), l'éclairage et la signalisation sont aussi ceux d'un village ordinaire.

La traduction du quotidien se poursuit dans la maison. Une attention particulière a été portée à l'entrée du domicile, espace de transition, avec notamment la boîte aux lettres. Les chambres sont personnalisées. La journée elle-même est rythmée par les activités ordinaires du quotidien (ranger son linge), et d'autres sont proposées pour maintenir un lien social (aller acheter son pain, assister à un match de foot...). Le Village de Sésame réunit ainsi toutes les conditions pour accompagner au mieux des personnes dont les spécificités sont rarement prises en compte.

2014 et 2016

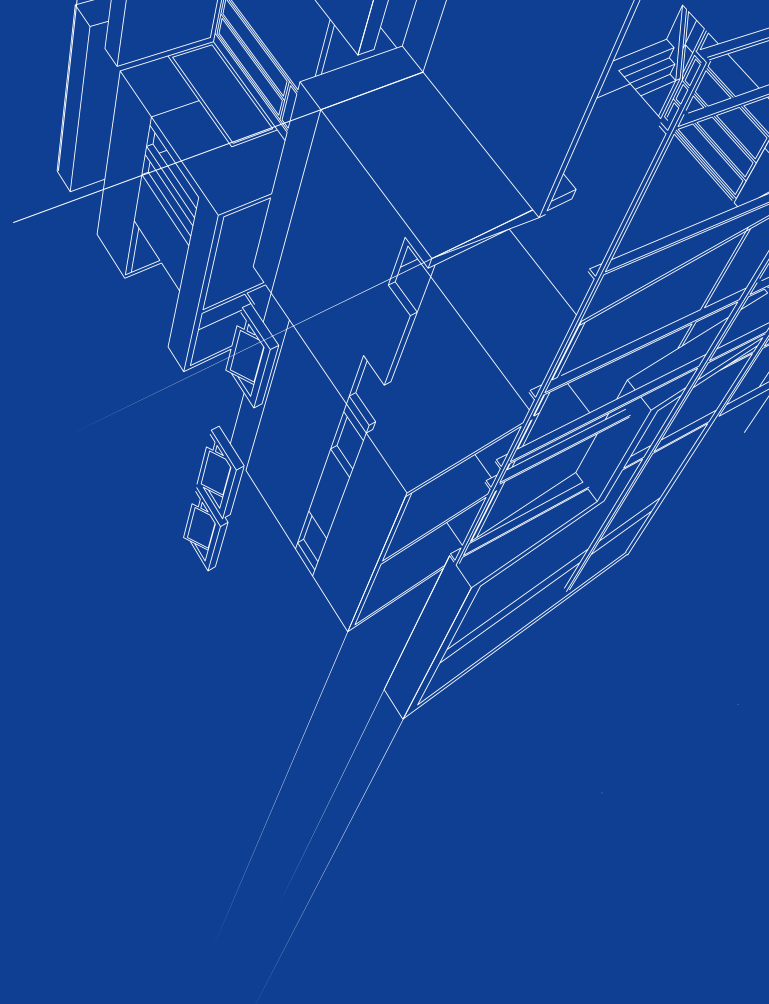
En 2014, la mention spéciale Personnes handicapées vieillissantes n'a pas été décernée. Au regard des critères, les membres du jury auraient souhaité la décerner au FAM de Coulomme, établissement primé par ailleurs. Or, le règlement du concours interdit d'attribuer un prix et une mention au même établissement.

En 2016, le jury n'a pas souhaité décerner la mention spéciale Personnes handicapées vieillissantes.



3.5

LES LAURÉATS DU CONCOURS D'IDÉES



2009

Une cité verticale

1^{ER}
PRIX

Mathieu Chognard, ENSA Grenoble

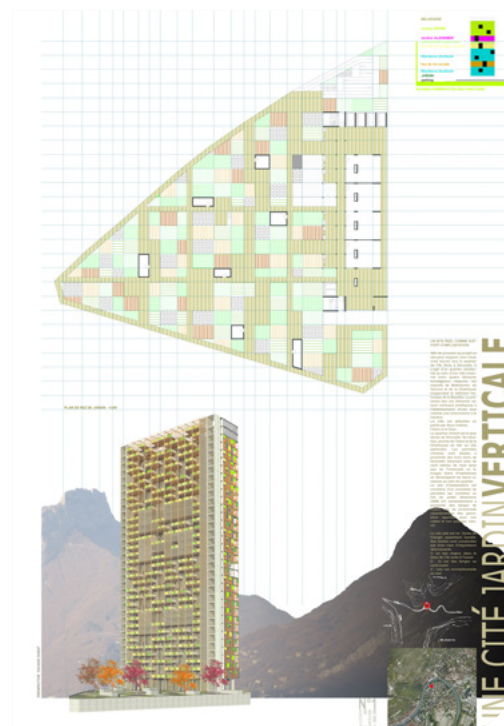
Mathieu Chognard, étudiant à l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Grenoble, a décidé de construire « Une cité jardin verticale » à Grenoble, dans le quartier de l'Île Verte. Il s'agit d'un quartier résidentiel, au sein d'une ville enserrée d'éléments montagneux majeurs. C'est le plus dense de Grenoble. Sa situation proche de l'Isère et de la Chartreuse en fait un site particulier.

Le lauréat a été distingué pour avoir su développer une idée créatrice et innovante structurée autour de quatre axes :

- la verticalité, en réponse à la hauteur des montagnes et à la densité du quartier. Cette tour renforce également l'unité du projet et propose un impact réduit sur le sol ;
- une cité jardin faisant référence à celles de Le Corbusier et à sa réflexion théorique sur le logement collectif ;
- une « architecture thérapeutique » qui repose sur les vertus des jardins verticaux ;
- la mixité, tant en termes de population que de services ; la cohabitation des différentes générations est l'un des principes fondamentaux du projet.

Mathieu Chognard a donc imaginé de rassembler en un même lieu une résidence étudiante (étages inférieurs) et un EHPAD (étages supérieurs), autour d'une colonne verticale qui pourrait accueillir des cabinets médicaux, d'architectes et d'avocats, une agence immobilière, un coiffeur, etc. : tout élément qui font du site un lieu de vie ordinaire.

Le jury a souligné l'audace de l'étudiant. Il a particulièrement apprécié la proposition de nouvelles formes d'habitats en structure collective (possibilité de loger en couple, notamment), la réflexion autour d'une problématique plus vaste, d'un lieu où se rencontrent plusieurs populations aux activités diverses, l'aspect novateur avec une intégration urbaine travaillée et cohérente, et le rapport à la ville dans un souci écologique.



2009

Vie citadine au cœur d'un verger

MENTION
SPÉCIALE

Mélanie Belot, ENSA Paris-Val de Seine

Le projet « Vie citadine au cœur d'un verger » a été conçu par Mélanie Belot, étudiante en master à l'école d'architecture Paris-Val de Seine.

Mélanie Belot a choisi un site à Deuil-la-Barre, à 15 km au nord de Paris, situé entre la Seine et la forêt de Montmorency, sur un terrain pour moitié recouvert d'anciens vergers et sur lequel sera également aménagée une coulée verte.

Cette ville résidentielle revendique son charme de village de France avec ses jardins, ses vergers et son coteau boisé. L'étudiante a su s'appuyer sur ces atouts pour donner une dimension nature à son projet.

Elle l'a conçu en quatre bâtiments, dont deux cantous (unités Alzheimer). Mélanie Belot a avant tout travaillé sur l'intégration urbaine. Elle propose donc un établissement dont les équipements pourront être mis à disposition des habitants de Deuil-la-Barre lors d'événements ou pour des activités organisées par les résidents. Elle a également mis l'accent sur la diversité des espaces, comme une série de transitions pour passer d'un monde à l'autre : du monde public et urbain à celui du soi et de l'intimité.

Le passage de la ville à la résidence, puis à l'unité de vie, et enfin au lieu d'habitation est clair sans être brusque. L'étudiante a pour cela valorisé les « seuils » et les espaces de transition, comme l'entrée de la résidence.

Le jury a particulièrement apprécié la réflexion qui émane de ce projet, et en particulier son intégration urbaine. Il s'insère dans les tissus urbain, social et paysager dans une zone périurbaine en développement, et évite ainsi l'isolement.



2010

Voyage à travers les âges ! Escale à Marseille

1^{ER}
PRIX

Carole Lamarle et Sarah Tenenbaum, ENSA Marseille

Carole Lamarle et Sarah Tenenbaum, étudiantes à l'ENSA de Marseille (13), ont remporté le concours d'idées 2010 grâce à leur projet « Voyage à travers les âges ! Escale à Marseille ».

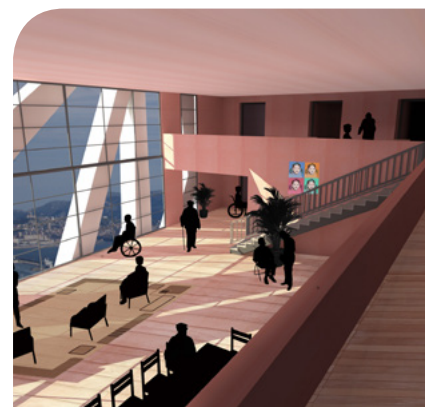
Il s'agit d'un projet vertical, implanté au cœur du quartier Euroméditerranée de Marseille, sur une passerelle d'autoroute désaffectée. Le bâtiment est conçu pour s'élever comme un vaisseau, sur un pont vestige transformé en jardin suspendu et paysager (potager, serres...). Le projet se développe autour de formes géométriques simples, de pavés colorés.

« Chacun doit pouvoir reconnaître sa maison et comprendre qu'il peut s'appuyer sur ses racines. »

L'ensemble des unités est enveloppé d'une structure proliférante (symbole des racines) et distribué par une colonne en verre. Les chambres sont souvent dotées d'une loggia et disposées autour de salons avec vue sur la mer, coin cuisine et bibliothèque. Un pôle d'activités et de soins adaptés, au rez-de-chaussée, et une unité de vie spécifique, dans la maison la plus haute, sont destinés aux malades d'Alzheimer.

Les étudiantes ont aussi mis l'accent sur la mixité entre générations, en consacrant l'une des unités à une école maternelle. Le jury a souligné une vision urbaine et branchée de la vieillesse. Il a reconnu que le projet était porteur d'une esthétique d'avant-garde, et salué par ailleurs l'attention portée au développement durable dans le projet :

- la structure en résille béton permet d'avoir une façade non figée, sans aucun point porteur à l'intérieur du bâtiment, adaptable aux besoins ;
- l'orientation du bâtiment participe à sa durabilité. Il bénéficie d'un ensoleillement sur ses quatre façades ;
- les toitures sont recouvertes de végétaux (rétention d'eau, inertie thermique et acoustique). La toiture la plus élevée et celles des serres sont équipées de capteurs photothermiques ;
- l'énergie solaire est utilisée pour chauffer l'eau sanitaire et les pièces (plancher chauffant) ;
- l'implantation au cœur d'un quartier réduit les déplacements polluants : le quartier est desservi par le tramway et par une gare TER.



2011

La Grande maison, Lyon

1^{ER}
PRIX

Léo Martin et Samuel Odic, ENSA Versailles

Le jury a primé en 2011 le projet La Grande maison, pensé par Léo Martin et Samuel Odic. Les étudiants de l'ENSA de Versailles ont pour ce projet imaginé deux maisons principales (la maison des seniors et la maison des juniors) adossées à l'une des façades du centre commercial de la Part-Dieu, à Lyon, un projet inscrit dans l'esprit du quartier et qui embellit le centre commercial.

À première vue, l'architecture de l'établissement peut sembler provocante. En y regardant de plus près, ce projet est l'expression graphique amusante d'une réflexion très approfondie sur les besoins actuels et futurs des personnes en perte d'autonomie.

Léo Martin et Samuel Odic partent du principe que les lieux doivent rayonner pour attirer et faire référence le moins possible à l'univers hospitalier. La façade en est l'illustration la plus parlante : une multitude de petites maisons colorées, les chambres des résidents, s'imbriquent les unes dans les autres pour constituer la maison des seniors et la maison des juniors.

Les chambres, à l'image de tout l'aménagement intérieur du lieu, sont chaleureuses et très vivantes.

Pour faciliter la transition vers la maison de retraite, Léo Martin et Samuel Odic ont réinterprété dans leur projet de Grande maison les choses importantes pour toute personne à son domicile. Ainsi, la communication sera possible grâce à une maison Internet, la cuisine grâce à la maison des thés ou la maison culinaire... Avec la possibilité de côtoyer des étudiants pour certaines activités.

Le dernier niveau est dédié à l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées. Il est tout aussi dynamique que les autres espaces, mais privilégie les courbes et utilise la double orientation pour aider les personnes à se repérer.



2011 Cultiver le présent

MENTION
SPÉCIALE

Pierre Pors et Sophie Lamy, ENSA Versailles

Les étudiants versaillais, Pierre Pors et Sophie Lamy, ont implanté leur établissement sur une parcelle inoccupée du XII^e arrondissement de Paris. Au cœur de la ville, entre Bercy et la gare de Lyon, à proximité d'écoles, l'établissement, connecté à un cœur d'îlots verts, bénéficie d'une certaine tranquillité. Une insertion dans le tissu urbain que le jury a particulièrement appréciée et qualifiée d'intimiste.

L'établissement est construit sur cinq étages, mais il garde une dimension horizontale grâce à la place prépondérante accordée aux espaces extérieurs (ensemble forestier et potager). Le foyer central, petite maison où sont servis les repas, donne directement sur le potager et bénéficie de la lumière zénithale du patio. L'organisation du projet se fait ensuite autour d'espaces intimistes semi-collectifs (loggias) et de circulation généreux pour favoriser les rencontres entre résidents.

S'il a salué la réflexion architecturale et les ambiances soignées qui augurent une très bonne qualité de vie pour les personnes, le jury a mis en évidence une faiblesse fonctionnelle – depuis le rez-de-chaussée, il est nécessaire de traverser l'unité Alzheimer pour accéder aux unités d'hébergement classique des étages – invitant les étudiants à envisager un autre accès pour ne pas perturber ce public fragile.



2011

Rencontres musicales, une maison de retraite pour mélomanes

MENTION
SPÉCIALE

Diane Ravanel, INSA Strasbourg - **Coralie Happe**, ENSA Marseille

C'est un concept original que Diane Ravanel et Coralie Happe, étudiantes à Strasbourg et à Marseille, ont proposé au jury. Le binôme a imaginé un établissement pour personnes âgées associé à un conservatoire de musique à Arles. Elles l'ont implanté en lieu et place d'un ancien collège du centre-ville, dans un nouveau parc, à proximité d'une école primaire.

L'établissement fonctionne autour d'un point névralgique : le hall. Lieu de passage, d'accueil, il peut aussi se transformer en salle de concert. La coursive qui le surplombe et relie le conservatoire à la maison de retraite devient alors un balcon pour écouter les musiciens.

L'établissement s'élève sur quatre étages pour accueillir six unités, dont deux Alzheimer. La musique y est présente partout, grâce aux salons de musique, aussi nombreux que les traditionnels salons de télévision, à la borne musicale ou aux « murs-meubles ». Une ambiance très positive se dégage du lieu. Le jury a souhaité la distinguer.



2012

Les terrasses de la Loire

1^{ER}
PRIX

Céline Antoine, ENSA Versailles - **Philippine Riche**, faculté de médecine de Marseille

C'est au cœur de la cité nantaise que Céline Antoine, étudiante à l'ENSA de Versailles, et Philippine Riche, étudiante à la faculté de médecine de Marseille, ont imaginé Les Terrasses de la Loire. Tel un phare, à l'extrémité de l'île de Nantes, l'EHPAD s'accroche et vient soutenir une passerelle qui relie la pointe de l'île à un quartier du nord de la ville. Face à lui, un immeuble jumeau d'habitation et d'activités tertiaires complète le projet. Entre les deux, la passerelle regorge d'activités (piste d'athlétisme, espace de projection en plein air, espaces de pique-nique, mur d'escalade) et se prolonge naturellement vers le quai des Antilles et le hangar à bananes, véritable pôle culturel. Une réelle circulation naît du projet.



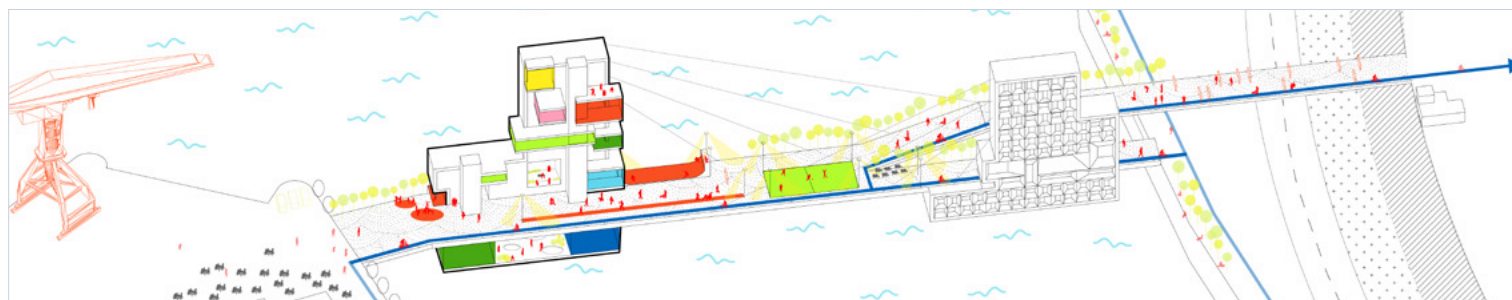
Le site a été pensé recto verso. Exposées à l'est, toutes les chambres sont tournées vers le fleuve, offrant une vue dégagée sur la Loire et ses berges verdoyantes.

Au verso, la façade bétonnée met en exergue de nombreuses terrasses d'activités habillées de baies vitrées : terrasse lecture, terrasse esthétique, terrasse des Antilles, terrasse panoramique, terrasse créative, etc.

Une couleur est attribuée à chaque activité, assimilant ainsi chaque étage à un programme. Les espaces collectifs, situés près des chambres, encouragent l'intégration à la vie de l'EHPAD et limitent l'isolement de la personne. Ce parti pris réduit les circulations.

Enfin, particulièrement soigné, l'étage accueillant les résidents Alzheimer s'articule autour d'un jardin thérapeutique aquatique.

Avec ce projet, les deux étudiantes intègrent le vieillissement aux nombreux projets de renouvellement urbain engagés sur l'île de Nantes.



2013

Insula, un EHPAD en banlieue pavillonnaire



Camille Bertrand et Steven Cappe de Baillon, ENSA Versailles

En travaillant sur la transition du domicile individuel vers l'habitat collectif ainsi que sur l'intégration des maisons de retraite dans leur environnement, Camille Bertrand et Steven Cappe de Baillon, étudiants versaillais, ont imaginé un lieu de vie innovant : un établissement de 50 places au cœur de Mesnil-Saint-Denis (Yvelines) et ses 27 maisons individuelles satellites.

Pour eux, l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) se positionne comme un nouveau cœur pour la ville. Ses grands espaces intérieurs arborés et sa salle de spectacle permettent d'envisager des manifestations et d'organiser une vie culturelle dans l'établissement, ce dernier étant ouvert à tous les Mesnilois



Ils associent tout particulièrement l'attractivité de l'EHPAD aux personnes âgées autonomes qui habitent les 27 maisons voisines. C'est l'idée forte du projet, celle qui a séduit le jury à une époque où l'on réinterroge la forme des maisons de retraite quand la majorité des Français disent préférer vieillir à domicile.

Ces maisons satellites sont construites dans les jardins des propriétés environnantes, en fonction de la forme des parcelles et des situations des habitants. Ils imaginent plusieurs cas de figure : une famille qui fait construire une maison pour la grand-mère veuve depuis peu, un père qui souhaite aider financièrement ses enfants en vendant une partie de sa parcelle sur laquelle s'installent des retraités, etc. Les dimensions types de ces maisons sont basées sur l'espace moyen disponible dans les jardins alentour.

L'EHPAD lui aussi s'intègre parfaitement au quartier : conçu de plain-pied, le bâtiment prend la hauteur de son environnement immédiat. Ce parti pris permet de supprimer les espaces servants (couloirs, ascenseurs, cages d'escaliers...) au bénéfice des espaces collectifs et des chambres.

Les chambres des trois unités de vie sont dessinées de part et d'autre de l'espace collectif végétalisé et s'ouvrent sur un jardin d'hiver privé. La partie centrale est imaginée comme un paysage porteur de sensations extérieures qui doit également favoriser l'orientation des résidents grâce aux sens. En été, un dispositif simple et économique permet au toit vitré de s'ouvrir totalement pour apporter aux habitants l'atmosphère extérieure à l'intérieur du bâtiment.

2014

Le village gastronomique



Samuel Odic, ENSA Paris-Malaquais

Samuel Odic, étudiant à l'ENSA Paris-Malaquais, a choisi de réhabiliter le marché couvert des Batignolles, un bâtiment vieillissant construit dans les années 1970, pour implanter un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Le projet s'inscrit au cœur du XVII^e arrondissement de Paris, dans un quartier en renouveau.

Le concept repose sur l'intégration de l'EHPAD au cœur d'un pôle gastronomique, qui regroupe aux différents étages du bâtiment également occupés par la maison de retraite un marché alimentaire, une école de cuisine, un restaurant gastronomique dont le premier service sera réservé aux résidents de l'EHPAD, et une serre. Il met ainsi l'accent sur les échanges entre les résidents, les étudiants, les différents professionnels et les habitants du quartier.

L'étudiant a privilégié une architecture sobre et contemporaine qui s'intègre visuellement aux bâtiments alentour.

Le bâtiment est coiffé d'une extension légère en verre et en métal, réinterprétant les mansardes parisiennes traditionnelles.

Le bois, présent sur les volets, les sous-faces des arcades et du marché, les circulations, confère une atmosphère chaleureuse au lieu.



2014

Le quartier du Dogger

MENTION
SPÉCIALE

Anne-Juliette Defoort, ENSA Paris-Belleville

Avec le quartier du Dogger, Anne-Juliette Defoort, étudiante à l'ENSA Paris-Belleville, propose une réponse aux questions qui se poseront demain dans les zones périurbaines. Elle donne un nouveau sens au territoire en exploitant ses potentialités humaines et naturelles, en l'occurrence la nappe d'eau chaude en sous-sol. Le projet propose d'utiliser intensivement et économiquement la ressource géothermique pour les besoins énergétiques (chauffage) et thérapeutiques (thermes publics, balnéothérapie).

Le projet est conçu pour favoriser la rencontre entre les différents usages des lieux. Se dispersant dans un quartier existant de Mitry-Mory, le projet repose sur la création d'un réseau d'espaces publics (thermes, bassins japonais, etc.) et privés. La maison de retraite se présente sous la forme d'une dizaine d'unités de vie construites ou réaménagées sur les parcelles de la commune.

L'étudiante prévoit des maisons pour personnes semi-autonomes auxquelles peut être accolé un module « PLUS » rendant l'habitat accessible à une personne en perte d'autonomie, des unités d'habitat classique pour personnes dépendantes, une unité pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, une unité d'administration. La typologie de l'habitat pavillonnaire permet en outre d'aménager les jardins en jardins thérapeutiques.



2015

Habiter le chemin de faire

1^{ER}
PRIX

Juliette Capdevielle, ENSA Paris-Val de Seine - **Lise Marche**, ENSA Paris-La Villette

Juliette Capdevielle, étudiante à l'ENSA Paris-Val de Seine, et Lise Marche, étudiante à l'ENSA Paris-La Villette, ont imaginé un établissement composé de plusieurs unités de petite taille, le plus proche possible de l'échelle domestique et familiale, largement ouvertes sur la vie de quartier.

C'est au cœur de Paris, dans un quartier vivant, desservi par les transports en commun et à proximité du parc de la

Villette et du parc des Buttes-Chaumont, que l'équipe a choisi d'implanter son projet, Habiter le chemin de faire.

Rue de l'Ourcq, elle a retenu une parcelle abandonnée depuis plusieurs décennies, sur un tronçon de la Petite Ceinture parisienne. Prolongeant la démarche, les étudiantes imaginent même que le tronçon de la Petite Ceinture qui relie les deux parcs pourrait être aménagé en promenade boisée.

L'établissement est conçu de manière à encourager les interactions avec la ville et réintégrer les personnes âgées dans un quotidien familial. Le rez-de-chaussée offre de nombreux espaces ouverts sur la vie de quartier et accessibles aux résidents : un marché aux fleurs qui prolonge le marché habituel, un auditorium qui peut accueillir conférences ou concerts, un salon de coiffure et de beauté, une salle d'activités mise à la disposition des étudiants fleuristes de l'école voisine pour animer des ateliers avec les résidents, un café-librairie.

Quotidien, domicile, tels sont les principes qui ont guidé les deux étudiantes. La chambre est le point de départ de l'architecture de l'établissement : Juliette Capdevielle et Lise Marche ont ainsi pris le parti de traiter les chambres comme des logements à part entière. D'une superficie de 23 m², les pièces peuvent être regroupées en enlevant une cloison de séparation et aménagées avec les meubles et les effets personnels des résidents. L'espace devant les chambres est ici considéré comme un perron, que les résidents sont libres d'aménager, à l'aide d'une boîte aux lettres ou d'accrochages personnels.

Un soin particulier est apporté au choix des matériaux : le bois est utilisé pour l'intérieur de ces seuils, les murs sont habillés de papiers peints à motifs. Les deux étudiantes ont également veillé à la fonctionnalité pour le personnel.

Cette ambiance domestique a touché le jury, qui a également souligné la juste échelle du lieu. Les étudiantes ont en effet choisi de développer six unités de vie de petite taille, de 13 ou 14 chambres, sur trois niveaux. Toutes offrent une vue sur l'animation de la rue et sur la ceinture arborée de façon à stimuler les résidents.



2015

L'EHPAD en réseau dans la ville

MENTION
SPÉCIALE

Benoît Christophe et Étienne Hemery, École d'architecture de la ville & des territoires de Marne-la-Vallée
Louise Devillers, faculté de médecine de Lille

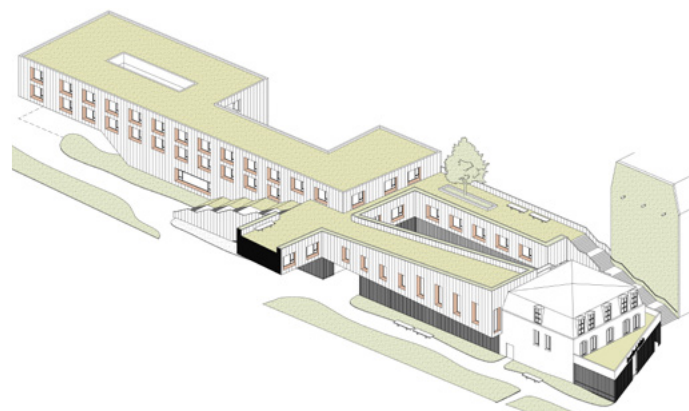
Le projet imaginé par Benoît Christophe et Étienne Hemery, étudiants à l'École d'architecture de la ville & des territoires de Marne-la-Vallée, et Louise Devillers, étudiante à la faculté de médecine de Lille, répond à trois enjeux : faire face au besoin grandissant d'habitats adaptés aux personnes âgées en perte d'autonomie et aider les jeunes générations à se loger, alors que les contraintes foncières sont fortes, les espaces libres peu disponibles.

Leur solution : une « maison mère » – lieu symbolique de la ville et du quartier – constituée d'un cœur de vie et d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), et des logements individuels réhabilités et équipés en domotique partagés avec des jeunes.

La « maison mère » se compose de deux entités : un cœur qui réunit des services réservés aux résidents (une bibliothèque, un accueil de jour) ou ouverts à tous (un restaurant, un amphithéâtre, une maison médicale, une salle de danse, une salle de sport, des chambres d'hôtes) et un EHPAD. L'EHPAD regroupe quant à lui deux unités Alzheimer agencées autour d'un patio lumineux et verdoyant et quatre unités de vie.

Parallèlement, les appartements haussmanniens de personnes âgées qui se sont fait connaître auprès de la « maison mère » sont réhabilités et équipés en domotique pour leur permettre de vivre le plus longtemps possible chez elles en sécurité. Les travaux sont financés par le loyer du jeune résident qui partagera l'appartement et aura été sélectionné par une médiatrice de la « maison mère » : la cohabitation intergénérationnelle est ainsi organisée et encadrée, au bénéfice de chacun.

Si elle souhaite participer à la vie de la « maison mère », la personne âgée souscrit un forfait. En échange, elle est informée du programme des activités par une tablette numérique. Grâce à cette configuration (une « maison mère » et des logements satellites réhabilités), les trois étudiants proposent une transition progressive entre le domicile et l'établissement. Ils imaginent aussi des modes d'accueil diversifiés et adaptés aux différents besoins des personnes âgées.



Aude-Lise Garcia, Émilie Granier et Melissa Pizovic, ENSA Montpellier

Le concept imaginé par Aude-Lise Garcia, Émilie Granier et Melissa Pizovic, étudiantes à l'ENSA de Montpellier, se développe dans la commune de Balaruc-le-Vieux (Hérault), un territoire très rural, autour de petites entités reliées entre elles par des artères. Cette fragmentation assure ainsi des liens avec le bourg urbain existant.

Le concept développé par les trois étudiantes s'inspire du béguinage et des modèles de l'Europe du Nord : à chaque entité correspond un programme conçu en fonction de l'autonomie des résidents : des maisons pour personnes peu dépendantes, des studios indépendants, une maison pour personnes handicapées vieillissantes, un secteur sécurisé. Les artères desservent alors les différentes unités. Elles viennent s'entrelacer avec les entités, se décoller, se chevaucher. Plus qu'un lieu de passage, elles sont des lieux de partage et d'activité. Elles permettent aux habitants de cheminer le long de paysages variés, du centre-ville de Balaruc-le-Vieux à l'étang de Thau.

Les trois étudiantes apportent un soin particulier au traitement des parois, à la qualité des revêtements, des protections murales et des chariots pour limiter au minimum les références à la prise en charge médicale, et imaginent un établissement où le personnel travaillera sans blouse.

Avec ce projet, les étudiantes souhaitent proposer une réponse qui permette de redynamiser les villages-lotissements et de lutter contre la désertification des villages reculés.



2016

HASPA : Hameau d'accompagnement sécurisé pour personnes âgées

**1^{ER}
PRIX**

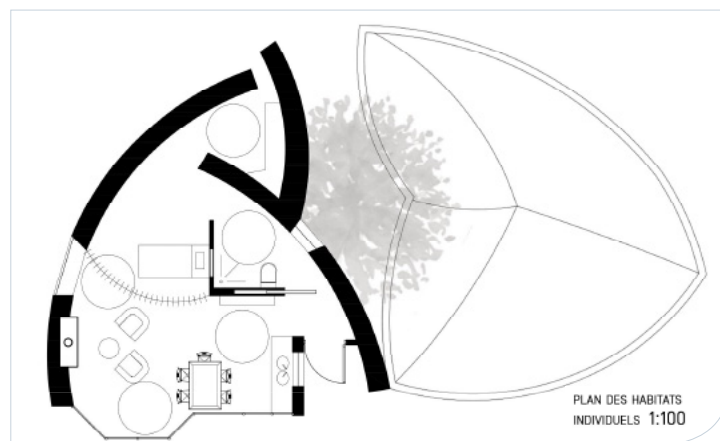
Laure Roumanille, Justine Langlade et Micky Falavel, ENSA Montpellier

Le projet, porté par Laure Roumanille, Justine Langlade et Micky Falavel, étudiantes montpelliéraines, vise à permettre à un village de garder en son sein sa population vieillissante. L'idée consiste à implanter au cœur d'un village plusieurs unités d'habitations individuelles spécialement équipées pour des personnes âgées.

Ce « hameau » est conçu de façon à rendre les activités d'aide et de soin invisibles : les professionnels sont en tenue de ville, et les locaux techniques intégrés à l'architecture du village. La construction, ouverte et incorporée au village, a pour ambition de conserver autonomie et participation à la vie citoyenne des habitants.

L'originalité du projet vient du fait que l'HASPA peut prendre place dans tout village de moins de 400 habitants avec une population vieillissante et peu de commerces. Le lieu doit également disposer d'un bâtiment principal avec un fort potentiel de développement, afin d'accueillir de nouveaux commerces, et d'un terrain libre à proximité pour implanter une quarantaine d'habitations.

Pour leur projet, les étudiantes ont proposé deux localisations : le village de Sainte-Croix, dans la Drôme, et la commune de Saint-Jean-de-Buèges, dans l'Hérault.



2016

Un souffle de jeunesse pour les bains municipaux

**MENTION
SPÉCIALE**

Jordan Bocquillon, Antoine Deltheil, Olivier Fresneda et Léonard Gouy, INSA Strasbourg

Jordan Bocquillon, Antoine Deltheil, Olivier Fresneda et Léonard Gouy, étudiants à l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg, réhabilitent les locaux inutilisés des bains municipaux de Strasbourg, un bâtiment avantageusement situé entre le centre-ville et le campus universitaire, pour implanter un lieu de vie pour personnes âgées. Leur volonté est de créer une interaction entre les personnes âgées et les usagers des bains municipaux, afin que les premiers ne soient pas isolés, mais au contraire moteurs de la redynamisation du lieu grâce aux rencontres avec le public.

Dans ce projet où se conjuguent espaces intimes et espaces publics, les résidents pourraient profiter d'un accès privilégié aux bains et de la proximité du corps soignant. En effet, une partie du bâtiment est occupée par un pôle santé.

Le jury a notamment été sensible à la volonté des étudiants de séquencer le parcours jusqu'à la chambre, pour reconstituer un intérieur intime dissocié de l'espace public.

Le projet résulte d'une volonté de répondre de manière concrète aux préoccupations des personnes. Pour nourrir leurs réflexions, les étudiants ont visité un EHPAD où ils ont pu recueillir les témoignages de personnes âgées et de leurs familles, et ainsi imaginer un projet s'appuyant sur le vécu des personnes concernées.



2017 Paulette au village



Pauline Ballester, Virginie Sabin et Alaïs Tagliarino, ENSA Montpellier

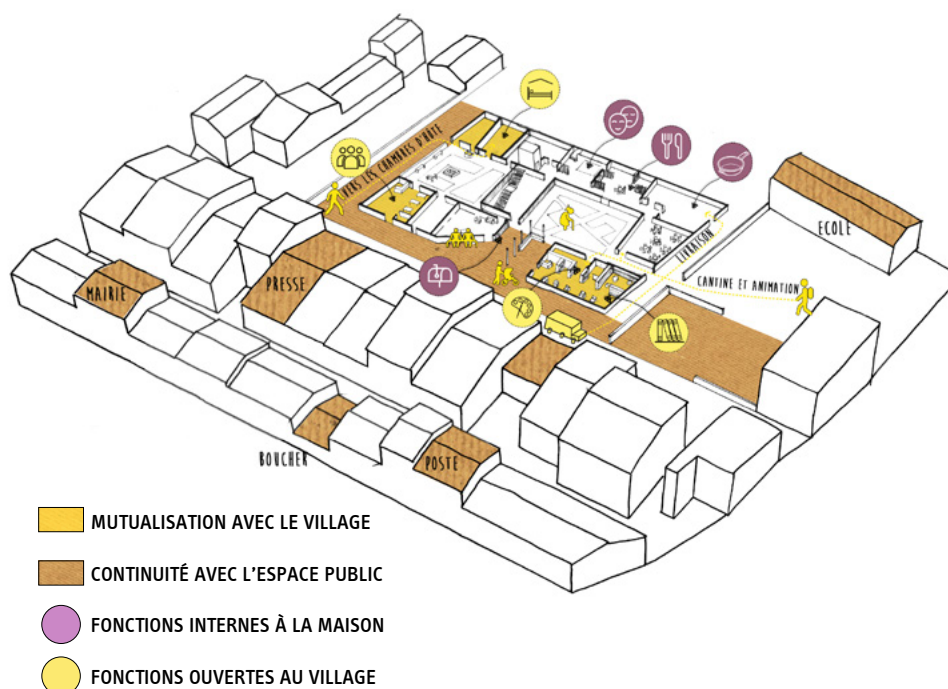
Pauline Ballester, Virginie Sabin et Alaïs Tagliarino, étudiantes à l'ENSA de Montpellier (ENSAM), ont imaginé un projet solidaire qui reposerait sur la concertation entre élus locaux, professionnels libéraux, directeurs d'établissements, architectes, commerçants et artisans locaux, personnes âgées et familles.

Leur projet, « Paulette au village », imagine un établissement fractionné en quatre petites maisons de 20 ou 30 logements, réparties dans quatre des neuf villages de la communauté de communes Corbières-en-Méditerranée (Aude). Un directeur en assure la gestion avec l'aide de quatre maîtresses de maison.

Chaque village prend en charge une partie du fonctionnement général de l'établissement. Ainsi, le service de soins infirmiers à domicile de Sigean assure les soins des résidents des maisons et coordonne les interventions des professionnels libéraux. La blanchisserie de Portel-des-Corbières s'occupe de l'entretien du linge, la pharmacie de La Palme livre les médicaments dans les établissements sur les autres sites et les repas sont préparés à Roquefort-des-Corbières. Les compétences administratives, les services et les espaces sont mutualisés pour optimiser les coûts.

Le projet valorise les équipements, les associations et les commerces existants dans les villages ; par exemple, la cuisine centrale s'approvisionne chez les producteurs locaux. Il permet de créer de nouveaux équipements, accessibles à tous les villageois. La maison de retraite devient un point de rencontre.

Le projet met l'accent sur le sentiment de bien-être chez soi. Les familles sont invitées à s'impliquer en partageant leurs passions avec les habitants des maisons ou en venant aider pour des travaux.



2017

Serre des sens

MENTION
SPÉCIALE

Adrien Carboni, Déborah Cohen et Mathieu Lombardi, ENSA Montpellier

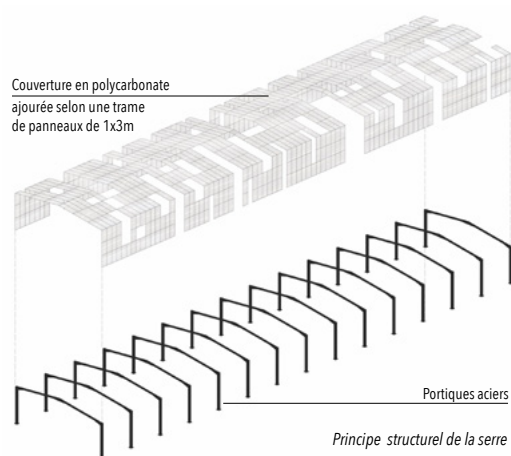
Avec ce projet, Adrien Carboni, Déborah Cohen et Mathieu Lombardi, étudiants à l'ENSA de Montpellier, font de la maison de retraite un espace attractif. Pour cela, ils implantent une serre sur une ancienne friche industrielle du centre-ville de Grenoble autour de laquelle se greffent un EHPAD ainsi que divers équipements. Le site est intéressant par sa proximité avec les transports, les universités, les logements collectifs et les commerces.

L'agriculture urbaine est la colonne vertébrale du projet. Traduite architecturalement par la serre, elle participe au projet de l'établissement et au quotidien des personnes âgées, relie tous les espaces de vie entre eux, crée une nouvelle économie locale et répond aux enjeux environnementaux.

Pour les étudiants, l'objectif est de rythmer le quotidien des résidents en leur proposant d'entretenir un petit coin de potager. Des sorties scolaires pourraient y être organisées, et les résidents pourraient disposer de leur production. L'établissement est ainsi un lieu d'échange et de partage intergénérationnel.

La promenade centrale est là pour stimuler les sens et favoriser le bien-être des résidents. Le jardin permet de réduire le stress et stimule les fonctions cognitives, tandis que l'activité potagère favorise l'ouverture sur le monde extérieur, permet de garder un lien avec le temps et le rythme des saisons et contribue à une meilleure estime de soi.

Les étudiants ont aussi envisagé d'en faire un support de l'activité économique en confiant l'exploitation de la parcelle à un agriculteur. La production agricole pourrait ensuite être vendue dans le marché couvert à proximité.



2018

La maison du Panier

1^{ER}
PRIX

Gabrielle Marshall, Hervé Probst et Gabin Wurtz, INSA Strasbourg

Dans un quartier contraint par de fortes règles d'urbanisme, Gabrielle Marshall, Hervé Probst et Gabin Wurtz, étudiants de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg ont imaginé un bâtiment se déployant sur 7 niveaux, aux intérieurs modulables et évolutifs, mixant espaces communs et privés, pour offrir à chaque résident une appropriation de son espace intime et une ouverture sur la vie de quartier.

Par son architecture et son positionnement sur la place publique, le bâtiment est clairement identifié comme un élément majeur, structurant et totalement intégré au quartier. Les grandes ouvertures de la façade réinterprètent les arches des édifices alentour, telle l'église de la Vieille Charité.



L'EHPAD propose de nombreux équipements publics : un café en bordure de place, un restaurant, un espace de formation pour le personnel soignant, des locaux pour des professionnels de santé, une garderie, etc. Par ailleurs, la proximité immédiate des commerces, des services (centre médical, médecins, pharmacies) et du Vieux-Port permet aux résidents de conserver leurs habitudes de vie dans le quartier. Cette mixité des usages invite à un brassage social et générationnel qui maintient les relations de proximité.

Les espaces sont pensés pour répondre aux différents besoins d'intimité ou d'interactions des résidents avec l'extérieur.

Différents types de logements sont proposés pour répondre aux envies des résidents : chambre simple, chambre double, studio, appartement de colocation...

Le projet est également novateur par sa modularité, offre de nombreuses combinaisons d'agencement afin de répondre aux besoins des résidents et à la constante évolution des soins et des usages.

La combinaison de différentes techniques permet de limiter au maximum l'empreinte carbone et d'en faire un bâtiment autosuffisant.

2018

La place du marché

MENTION
SPÉCIALE

Marine Liegeard et Perrine Vemclefs, ENSA Paris-Val de Seine - **Ludovic Rodriguez**, école d'orthophonie de Marseille

Avec ce projet, Marine Liegeard et Perrine Vemclefs, étudiantes de l'ENSA Paris-Val de Seine, et Ludovic Rodriguez, étudiant de l'école d'orthophonie de Marseille, ont imaginé, à Lamorlaye (Oise), un lieu de vie collectif pour personnes âgées qui valorise mixité et échanges intergénérationnels dans une dimension prospective.

L'EHPAD est ici positionné comme le vecteur principal de la redynamisation du centre-ville, et participe à son développement pour les décennies à venir : création d'une maison médicale à proximité, partage des espaces de restauration avec l'école maternelle...

Son ouverture sur la place publique, autour de laquelle s'organisent services, commerces, salle polyvalente, médiathèque, école maternelle et maison médicale, encourage l'activité quotidienne des résidents. Afin de rompre avec l'isolement et de limiter la perte d'autonomie, les étudiants envisagent même que certains commerces, comme la librairie et l'épicerie, soient tenus par les résidents.

L'EHPAD, tourné vers la vie et la mixité sociales, s'organise en îlots autour de la place publique : chaque îlot ou immeuble accueille à la fois des services et des commerces (au rez-de-chaussée) ainsi que des chambres de l'EHPAD et des appartements individuels (au niveau 1).

L'organisation verticale de l'EHPAD et son implantation au cœur de la ville encouragent l'activité des résidents, participent à la création de relations de voisinage et de liens intergénérationnels qui créent une nouvelle dynamique urbaine, tout en délimitant les espaces.

La forme traditionnelle des maisons de ville familiales renforce l'identité et le sentiment d'appropriation de chaque logement qui bénéficie d'un cœur d'îlot vert, de terrasses et d'un accès direct au centre-ville.



Partage des sens - Sens de partage

**1^{ER}
PRIX**

Milan Engström et David Martin, INSA Strasbourg

Les étudiants de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Strasbourg, Milan Engström et David Martin ont présenté un projet de lieu de vie collectif pour adultes handicapés favorisant leur autonomie, dans lequel ils se sentent en sécurité et qui concilie intimité et socialisation. Leur démarche est de d'abord comprendre la personne pour ensuite lui proposer un logement en adéquation avec ses réels besoins.

Le projet est implanté dans l'ancien institut de botanique de la Grande-Île, dans le quartier de la Neustadt (inscrit au patrimoine culturel mondial par l'UNESCO), à Strasbourg. Un bâtiment de 6 étages avec des serres en toiture, offrant une vue sur les toits de la ville.

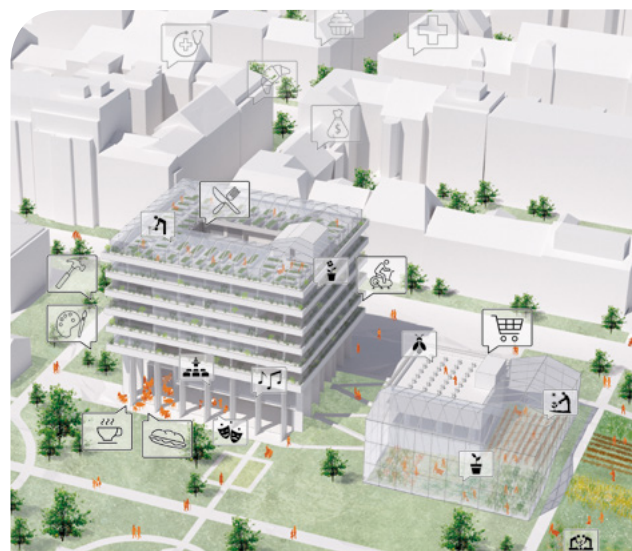
Le jury a apprécié l'approche urbanistique et écologique du projet par la réhabilitation d'un lieu existant proposant des logements adaptables et une mixité des espaces.

Les logements s'organisent en « *Cluster* » appartements - qui signifie logements en grappe -, et répondent à un concept de logement basé sur la collectivité, favorisant l'échange et l'entraide.

Ils sont composés de deux sphères, la première qui tient au public avec des espaces partagés tels que le salon et la cuisine, et la seconde une partie privée avec les chambres et salle de bains.

Cette typologie permet des espaces plus vastes et moins coûteux ainsi qu'une flexibilité des chambres permettant une colocation entre les résidents, leur famille, des adultes extérieurs ou étudiants ayant pour but de s'entraider.

À travers ce lieu central ouvert sur l'extérieur, les étudiants souhaitent combattre les situations de handicap en créant du lien pour favoriser la mixité et l'ouverture des uns vers les autres.



Consultez la vidéo du projet : <https://www.dailymotion.com/embed/video/x7bxkgn>

Aurore Fernandez, Célia Fonzes, Lucien Magne et Loïc Moine, ENSA Montpellier

À travers ce projet, les étudiants de l'ENSA de Montpellier, Aurore Fernandez, Célia Fonzes, Lucien Magne et Loïc Moine, ont voulu proposer un modèle de lieux collectifs pouvant s'intégrer dans des espaces urbains équivalents.

Un projet modulable proposant des logements adaptés en fonction des spécificités de chaque personne, de la capacité d'autonomie et du besoin de distance avec l'institution et la collectivité.

Le projet situé à La Colagne, s'inscrit dans le milieu rural de Marvejols en Lozère. Une commune comptant de nombreuses institutions pour les personnes ayant un handicap mental ou psychique.

L'établissement s'organise autour d'un noyau central, il procure tous les éléments d'usage de l'institution (accueil, administration, locaux techniques, les logements individuels ou collectifs, le self, foyer...).

Autour de ce noyau se situent divers pôles dans un rayon de 200 à 400 m en direction du centre-ville. Chacun propose des services ou activités différent(e)s. Une rue piétonne offrant différents services tels qu'une épicerie, un jardin, une salle d'exposition... les relie et permet de favoriser les échanges entre les résidents, le personnel et les habitants du quartier.

Le jury a félicité l'idée de « ville réseau » organisée autour de pôles dans lesquels la vie s'organise.

L'ensemble des logements, individuels ou colocalisés, est lié à l'environnement extérieur avec une volonté de préserver et de mettre en valeur la flore existante dans la région. Chaque habitation dispose de son espace extérieur privatif pour créer une relation privilégiée avec l'environnement.



Consultez la vidéo du projet : www.dailymotion.com/embed/video/x7bxkgo



4. INDEX DES LAURÉATS



Catégorie réalisation médico-sociale pour personnes âgées

Lauréats	Ville	Année	Architectes	Gestionnaire
EHPAD Rogers Ivars	Chinon	2009	Ivars & Ballet architectes associés	Centre hospitalier du Chinonais
EHPAD Les Jardins du Val	Vitré	2009	Jean et Losfeld architectes-urbanistes	Centre hospitalier de Vitré
EHPAD Le Hameau de la Pelou	Créon	2010	Denis Debaig et Alain Loisier	Établissement public autonome
Résidence Hector Malot	Fontenay-sous-Bois	2011	Cabinet Soria Architectes	Établissement public autonome
EHPAD Le Clos Saint-Martin	Rennes	2012	Atelier d'architecture Yves-Marie Maurer	Association Le Clos Saint-Martin
EHPAD Le Village des Aubépins	Maromme	2014	Ad Quatio	Établissement public local
EHPAD La Sérigoule	Tence	2016	Cabinet Genius Loci	Établissement public autonome

En 2013 et 2015, la catégorie réalisation médico-sociale pour personnes âgées n'était pas ouverte.

Catégorie réalisation médico-sociale pour personnes handicapées

Lauréats	Ville	Année	Architectes	Gestionnaire
MAS Les Mélisses	Mulsanne	2010	Cabinet d'architecte Pièces montées	Association départementale des infirmes moteurs cérébraux de la Sarthe
MAS Saint Louis	Villepinte	2011	Noé Prévéral	Association de Villepinte
MAS L'Aquarelle	Oignies	2012	Dominique Bernard	Association des paralysés de France – HANDAS
FAM de Coulomme	Sauveterre-de-Béarn	2014	Cabinet Thierry Meu	BTP résidences médico-sociales
Foyer de vie l'Afidamen	Pourrières	2016	Atelier Nerin	Association Les Hauts de l'Arc

En 2013 et 2015, la catégorie réalisation médico-sociale pour personnes handicapées n'était pas ouverte.

Mention spéciale Alzheimer

Lauréats	Ville	Année	Architectes	Gestionnaire
L'Espérou, EHPAD Le Réjal	Ispagnac	2010	Cabinet SCP Bonnet Teissier	Fondation COS Alexandre Glasberg
EHPAD Les Godenettes	Trith-Saint-Léger	2011	Jean-Luc Collet	Centre intercommunal de gériatrie
EHPAD Résidence La Vallée du Don	Guéméné-Penfao	2012	La Murisserie, cabinet Parent-Rachdi	EHPAD public autonome

En 2013 et 2015, la mention spéciale Alzheimer n'était pas ouverte.

En 2014 et 2016, elle n'a pas été décernée. Au regard des critères, les membres du jury auraient souhaité la décerner à l'EHPAD Le Village des Aubépins et à l'EHPAD La Sérigoule à Tence. Les deux établissements ayant été primés par ailleurs, et le règlement du concours interdisant d'attribuer un prix et une mention au même établissement, le jury a donc préféré ne pas attribuer la mention spéciale.

Mention spéciale personnes handicapées vieillissantes

Lauréats	Ville	Année	Architectes	Gestionnaire
FAM Clary	Camblanes-et-Maynac	2011	Cabinet HPL architectes	Handivillage 33
Le Village de Sésame	Messimy	2012	Cabinet d'architecture Barillot	Association Sésame autisme Rhône-Alpes

En 2013 et 2015, la mention spéciale Personnes handicapées vieillissantes n'était pas ouverte.

En 2014, elle n'a pas été décernée, car les membres du jury auraient souhaité la décerner au FAM de Coulomme, établissement primé par ailleurs. Or, le règlement du concours interdit d'attribuer un prix et une mention au même établissement.

En 2016, le jury n'a pas souhaité décerner cette mention spéciale.

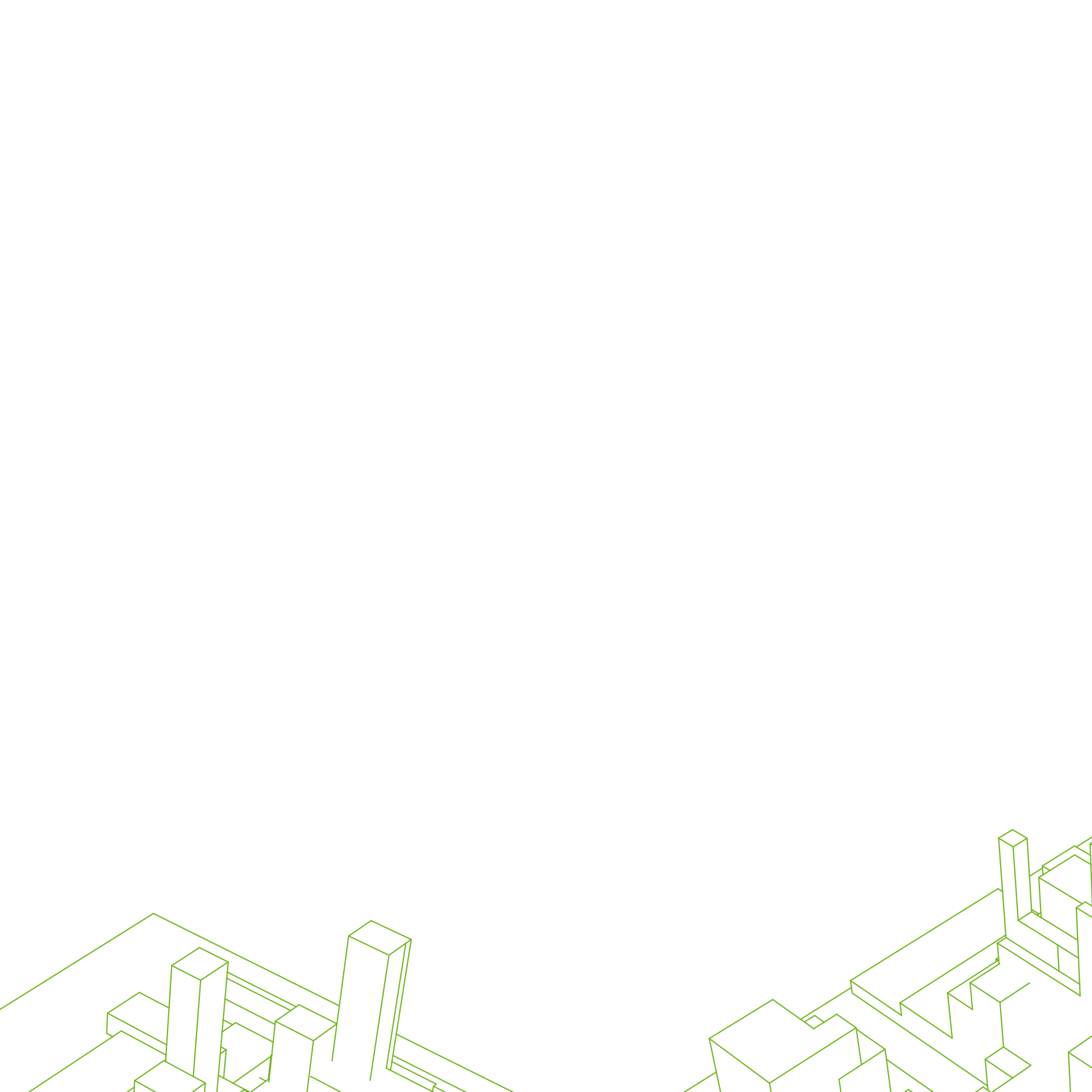
Concours d'idées

Lauréats	Écoles lauréates	Nom du projet	Prix ou mention spéciale	Année
CHOGNARD Mathieu	ENSA de Grenoble	Une cité jardin verticale	Prix	2009
BELOT Mélanie	École nationale supérieure d'architecture (ENSA) Paris-Val de Seine	Vie citadine au cœur d'un verger	Mention	2009
LAMARLE Carole TENENBAUM Sarah	ENSA de Marseille	Voyage au travers des âges ! Escale à Marseille	Prix	2010
MARTIN Léo ODIC Samuel	ENSA de Versailles	La Grande maison	Prix	2011
RAVANEL Diane HAPPE Coralie	Institut national des sciences appliquées (INSA) de Strasbourg et ENSA de Marseille	Rencontres musicales	Mention	2011
PORS Pierre LAMY Sophie	ENSA de Versailles	Cultiver le présent	Mention	2011

Lauréats	Écoles lauréates	Nom du projet	Prix ou mention spéciale	Année
ANTOINE Céline RICHE Philippine	ENSA de Versailles et faculté de médecine de Marseille	Les terrasses de la Loire	Prix	2012
CAPPE DE BAILLON Steven BERTRAND Camille	ENSA de Versailles	Insula : un EHPAD en banlieue pavillonnaire	Prix	2013
ODIC Samuel	ENSA de Paris-Malaquais	Le village gastronomique	Prix	2014
DEFOORT Anne-Juliette	ENSA de Paris-Belleville	Le quartier du Dogger	Mention	2014
CAPPEDEVIELLE Juliette MARCHE Lise	ENSA de Paris La Villette et ENSA de Paris-Val de Seine	Habiter le chemin de faire	Prix	2015
CHRISTOPHE Benoît HEMERY Etienne DEVILLIERS Louise	École d'architecture de la ville et des territoires et faculté de médecine de Marseille	L'EHPAD en réseau dans la ville	Mention	2015

Lauréats	Écoles lauréates	Nom du projet	Prix ou mention spéciale	Année
GARCIA Aude-Lise GRANIER Emilie PIZOVOC Mélissa	ENSA de Montpellier	Vie l'âge	Mention	2015
ROUMANILLE Laure LANGLADE Justine FALAVEL Micky	ENSA de Montpellier	HASPA : Hameau d'Accompagnement Sécurisé pour Personnes Agées	Prix	2016
BOCQUILLON Jordan DELTHEIL Antoine FRESNEDA Olivier GOUY Léonard	INSA de Strasbourg	Un souffle de jeunesse pour les bains municipaux	Mention	2016
SABIN Virginie TAGLIARINO Alaïs BALLESTER Pauline	ENSA de Montpellier	Paulette au village	Prix	2017
CARBONI Adrien COHEN Déborah LOMBARDI Mathieu	ENSA de Montpellier	Serre des sens	Mention	2017

Lauréats	Écoles lauréates	Nom du projet	Prix ou mention spéciale	Année
MARCHAL Gabrielle PROBST Hervé WURTZ Gabin	INSA de Strasbourg	La maison du Panier à Marseille	Prix	2018
LIEGEARD Marine VEMCLEFS Perrine RODRIGUEZ Ludovic	ENSA de Paris-Val de Seine et École d'orthophonie de Marseille	La place du marché	Mention	2018
ENGSTROM Milan MARTIN David	INSA de Strasbourg	Partage de sens - Sens de partage	Prix	2019
FERNANDEZ Aurore FONZES Célia MAGNE Lucien MOINE Loïc	ENSA de Montpellier	Vill'avenir	Mention	2019



Retrouvez les documents du concours sur le site

www.cnsa.fr

prix.autonomie@cnsa.fr

 **[@CNSA_actu](https://twitter.com/CNSA_actu)**

CNSA - 66, avenue du Maine - 75682 Paris cedex 14 - Tél. : 01 53 91 28 00

Avec le soutien de

